

Procès de Michel Dunn

Les jurés profondément divisés

par Mario Roy

ROBERVAL — La phase finale du procès de Michel Dunn est à l'image de la complexité de l'affaire: les 12 jurés sont profondément divisés et ont ajourné leurs travaux en fin d'après-midi, hier, après avoir demandé des éclaircissements sur l'obligation qui leur est faite de rendre un verdict unanime. Peu après 16h30, les ju-

rés signifiaient leur intention de revenir en cour, afin de prendre un supplément d'informations.

Rendu là, l'un d'eux, une dame d'un certain âge, visiblement à bout de forces et à bout de nerfs, demandait au juge Noël Barbès ce qu'il convenait de faire "lorsqu'une personne est en complet désaccord avec les autres..." Le même juré faisait alors état de son épui-

sement physique ce qui portait à croire qu'un médecin serait demandé au palais peu après; cela ne s'est pas produit.

Il est arrivé cependant ceci: le juge Barbès a exhorté les jurés à reprendre leurs discussions; et a exhorté chacun d'entre eux à tenter de comprendre l'opinion contraire à la sienne. Il a rappelé qu'à la limite, en cas de désaccord complet et irrémédiable, il faudrait

refaire un autre procès. Quinze minutes plus tard, les jurés ajournèrent leurs travaux, déambulaient le long du boulevard Saint-Joseph, dans la neige et le vent, jusqu'à leur hôtel d'où ils ne devaient sortir que ce matin. La journée a visiblement été épuisante pour eux; pendant les courts instants où on les a vus dans l'enceinte du tribunal, plusieurs avaient la tête basse, le front dans

les mains; d'autres semblaient décontenancés par la tournure des événements. Pour les journalistes, pour quelques curieux, pour Lise Larouche, la compagne de Michel Dunn, l'attente se fait dans une salle minuscule habituellement réservée aux témoins, puisque la salle d'audiences a été interdite d'accès à cause de la proximité de la chambre de délibérations des jurés.

Michel Dunn, lui, attend le verdict derrière les barreaux au centre de détention de Roberval, situé immédiatement derrière le Palais de justice.

Cette attente le mine, cela est apparu évident lorsqu'on l'a vu, précédé et suivi de gardiens, entrer puis sortir de la salle d'audiences où il fallait entendre la question du juré.

Le budget Nombreux avantages dans la région

par Claude Fortin

QUEBEC (CF) — Au cours des prochains douze mois, le Saguenay-Lac-Saint-Jean profitera d'un investissement de quelque \$24 millions en immobilisations, retirera des avantages certains mais encore indéfinis de la réforme de la fiscalité municipale et le Haut-Saguenay pourrait devoir travailler avec un système de subventions remodelé, dont on ne connaît pas les effets, au domaine du transport en commun.

D'un point de vue régional, ce sont là les principaux éléments qu'il faut retenir du budget provincial rendu public hier par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Au domaine des immobilisations, on remarque des prévisions de \$1 million et \$2,5 millions pour les projets de construction de l'autoroute Lac-Saint-Jean-La Baie et pour la poursuite des travaux d'élargissement de la route 175, jusqu'à la barrière de Latérière.

Le gouvernement consacrera aussi \$5,6 millions à la construction de logements municipaux et consentira des investissements de \$1,7 et \$1,9 million pour la réalisation des centres d'accueil d'Arvida et de Chicoutimi.

On prévoit des crédits de plus de \$18 millions en immobilisations touristiques, mais on ne possède pas encore de données régionales sur le sujet.

Transport en commun

Le ministère des Transports propose de ne plus subventionner le transport en commun sur la base des déficits d'opération, mais plutôt sur celle des revenus générés.

Ainsi, dans le cas de CITS, le ministère subventionnerait pour un montant équivalent à 40 p.c. des revenus plutôt qu'en comblant la moitié du déficit. On considère que ce système favorise une meilleure gestion.

Dans les commissions de transport autres que la CITS, où des données étaient disponibles hier, ce nouveau système occasionne des pertes de revenus.

En contre-partie, le gouvernement propose de subventionner 75 p.c. au lieu de 30 p.c. des dépenses d'immobilisation.

On sait que dans le Haut-Saguenay, on a accepté des prévisions importantes à ce chapitre.

Le gouvernement a l'intention de consulter le monde municipal avant de mettre ce régime en application.

Fiscalité municipale

Le ministre Parizeau a annoncé hier une importante réforme de la fiscalité municipale qui assure un transfert net de revenus de \$264 millions aux municipalités.

On n'a pas voulu rendre disponible les données par municipalités avant que celles-ci n'aient été communiquées aux représentants municipaux.

On sait cependant que les revenus des municipalités peuvent augmenter de 11 p.c. en moyenne, que tout le monde en sortira enrichi et que les avantages de cette réforme sont plus équitablement répartis par rapport aux premières propositions qui avaient été formulées.

Rappelons que la semaine dernière, le comptable Roland Gauthier avait parlé de profits de \$3,6 millions pour Jonquière et \$2,2 millions pour Chicoutimi, ce qui apparaît aux fonctionnaires comme un ordre de grandeur raisonnable.

Autres textes en page A 10.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 147

Mercredi 28 mars 1979

48 pages 25 cents

Dépenses record de \$13.8 milliards

Réductions d'impôt

- par la taxe de vente sur les vêtements
- par l'indexation des exemptions d'impôt

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — L'abolition définitive de la taxe de vente sur la plupart des vêtements et des chaussures, et une indexation des exemptions d'impôt sont les deux mesures principales du budget que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a déposé mardi soir à l'Assemblée nationale de Québec, pour la première fois devant les caméras de télévision.

Avec des dépenses de \$14,960 millions pour l'année financière 1979-80, le budget du Québec atteint un sommet jamais égalé jusque-là. Ces dépenses étaient de \$13,878 millions l'an dernier.

M. Parizeau a annoncé que la taxe de vente de 8 p.c. serait abolie de manière définitive dès le 1er avril prochain sur les vêtements d'une valeur de \$500 ou moins, et sur les chaussures valant \$100 ou moins.

Cette taxe de vente avait été abolie pour un an en avril dernier sur les mêmes produits, ce qui avait engendré une reprise économique dans ces secteurs de l'industrie manufacturière québécoise.

M. Parizeau a expliqué que par vêtements, on entendait également les accessoires tels que sacs à main, ceintures. De même, les chaussures comprennent entre autres les patins.

De plus, le ministre a annoncé que les exemptions personnelles d'impôt seront indexées à 12,5 p.c. à compter du 1er janvier 1980. Cette mesure signifie un retour de \$280 millions dans les poches des contribuables.

Cette réduction d'impôt par l'indexation signifiera pour les contribuables des diminutions variant de \$60 à \$320. Cette indexation était promise dans le programme électoral du Parti québécois, en 1976.

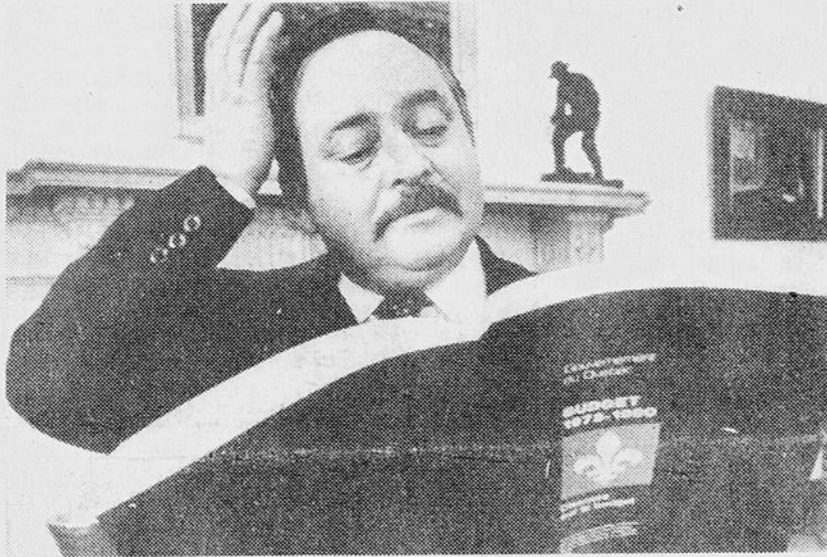
Epargne-actions

M. Parizeau a également annoncé la mise en place d'un régime d'épargne-actions destiné à favoriser les Québécois qui investissent dans des entreprises d'ici.

En vertu du nouveau régime, les contribuables pourront déduire de leur revenu imposable les investissements qu'ils feront pour l'achat d'actions d'entreprises québécoises, jusqu'à concurrence de 2 p.c. du revenu ou de \$15,000, selon la plus basse hypothèse.

Seules les actions achetées auprès d'entreprises ayant leur siège social au Québec et acquises après le 27 mars 1979 seront déductibles de l'impôt.

Cette mesure a été mise de



VOLUMINEUX DOCUMENT — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau consulte son budget, hier avant son discours. Photolaser de la PC

Points saillants

QUEBEC (PC) — Voici les faits saillants des mesures fiscales annoncées mardi par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans son Discours du budget:

• abolition définitive de la taxe de vente sur les vêtements de moins de \$500, sur les chaussures de moins de \$100 et sur tous les textiles;

• indexation (12,5 p.c.) des exemptions personnelles à compter du premier janvier 1980;

• instauration d'un régime d'épargne-actions, pour réduire l'impôt de ceux qui investissent dans le développement économique du Québec;

• réforme de la fiscalité municipale;

• le gouvernement, ses ministères et ses organismes paieront désormais la taxe de vente de 8 p.c. sur leurs achats;

• introduction d'un régime de supplément du revenu pour les travailleurs mariés et ayant des enfants;

• tous les ministères et organismes du gouvernement devront réduire leurs effectifs de 2,5 p.c. d'ici le 1er avril 1980;

• les revenus totaux du gouvernement en 1979-80 seront de \$13,510 millions;

• les dépenses pour leur part atteindront \$14,960 millions;

• le déficit prévu pour l'année financière est de \$1,450 millions.

l'avant "afin de favoriser le développement et la création d'entreprises québécoises, et d'inciter les Québécois à devenir propriétaires de leurs industries", a dit M. Parizeau.

Une autre mesure révélée par le ministre des Finances est l'introduction d'un régime de supplément du revenu pour les travailleurs à bas salaire. Un revenu additionnel sera payé à ces travailleurs, calculé sur le nombre d'enfants à charge. L'an prochain, le régime sera étendu aux travailleurs mariés sans enfants et aux travailleurs célibataires.

De plus, M. Parizeau a annoncé que désormais, les ministères et organismes du gouvernement assumeront la taxe de vente de 8 p.c.

sur leurs achats, au même titre que n'importe quel citoyen ou entreprise. Cette mesure s'appliquera entre autres pour le secteur parapublic, tels les hôpitaux, les cégeps.

Le ministre a identifié deux caractéristiques positives à cette décision.

D'une part, les commerçants qui perçoivent la taxe de vente ne seront plus soumis à des mesures de contrôle comptable particulièrement lourdes.

D'autre part, les sociétés d'Etat qui jouissaient de cette exemption ne pourront plus livrer à l'entreprise privée une concurrence que certains jugeaient déloyale à l'occasion de soumissions publiques.

Contrôle

Par ailleurs, M. Parizeau a indiqué la mise en place de systèmes sévères de contrôle des dépenses publiques.

La plus spectaculaire de ces mesures est l'obligation faite aux ministères et organismes dont les budgets relèvent du Conseil du Trésor de réduire de 2,5 p.c. leurs effectifs au 1er avril 1980.

De même, des plans de redressement budgétaire sont imposés aux hôpitaux, afin de faire disparaître des dizaines de millions de dollars en déficit.

Les salaires dans le secteur public verront également leur rythme d'expansion réduit. "Il est nécessaire de modérer des appétits qui ne correspondent plus à la réalité", a dit M. Parizeau.

Il a constaté que le salaire minimum hebdomadaire de \$265 demandé par les syndiqués de la fonction publique équivalait au salaire industriel moyen. "C'est une forme d'iniquité surprenante", a-t-il dit.

Municipalités

M. Parizeau a également annoncé une réforme fiscale municipale. L'impôt foncier scolaire sera aboli le 1er janvier 1980 et le vice fiscal ainsi créé sera remis aux municipalités. Le gouvernement paiera également des taxes foncières de 100 p.c. sur ses immeubles, de 80 p.c. sur les universités et les cégeps, et de 40 p.c. sur les écoles primaires et secondaires.

L'ensemble des modifications se traduit par une hausse de \$264 millions dans les revenus des municipalités du Québec.

Référendum

M. Parizeau a conclu en disant que les Québécois atteignaient ainsi leurs fins avec la moitié des impôts qu'ils contrôlent.

"Nous approchons du moment où nous pourrions élaborer nos objectifs et nos projets en ayant à notre disposition la totalité de nos ressources, a-t-il dit. D'ici peu de temps, les Québécois seront appelés à décider que la moitié ne suffit pas et que c'est de toutes leurs ressources qu'ils veulent être responsables."

Interrogé, M. Parizeau a cependant refusé de préciser si c'est le dernier budget qu'il présente avant le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec.

"Je ne peux donner aucune espèce d'assurance ni dans un sens ni dans l'autre", a-t-il répondu.

Autres textes en page A 11



Le 23 avril

Elections générales à l'I-P-E

CHARLOTTETOWN (PC) — Le premier ministre Bennett Campbell a annoncé mardi que des élections générales auront lieu dans l'Île-du-Prince-Édouard le lundi 23 avril.

Grève dans les hôpitaux

CHICOUTIMI (LG) — Les 14 institutions du réseau des Affaires sociales au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont touchées aujourd'hui par la grève des infirmiers et infirmières membres du SPIQ.

Du côté syndical comme gouvernemental (patronal) on précisait hier que des ententes étaient intervenues afin d'assurer les services essentiels, notamment les interventions chirurgicales urgentes.

Au plan québécois, la grande majorité des établissements dispenseront également les services essentiels. Le débrayage, dans le but d'accélérer les négociations, devrait durer, selon le cas, entre huit et vingt-quatre heures.

sommaire

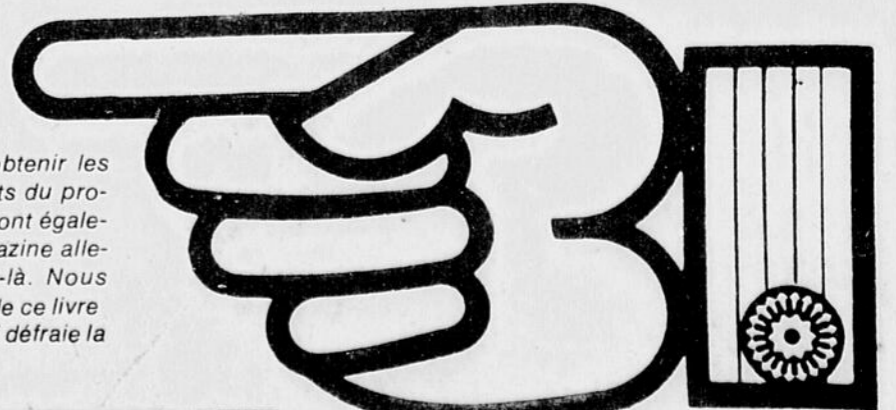
— Arts et spectacles	C 3
— Annonces classées	B 14
— Bandes dessinées	D 2
— Bourse	B 13
— Bridge	D 2
— Cinéma	C 2
— Décès	B 15
— Finance	B 12
— Famille	C 1
— Horoscope	D 2
— Mots croisés	D 2
— Mot mystère	D 2
— Patron	B 14
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

le 2 avril
dans votre
QUOTIDIEN

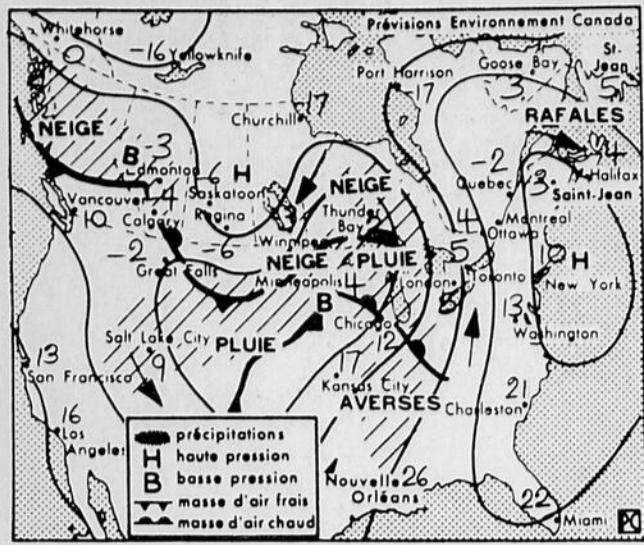


Mémoires de Margaret

Le QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient d'obtenir les droits exclusifs dans la région pour la publication d'extraits du prochain livre de Margaret Trudeau, "Beyond Reason", qui seront également reproduits dans le Daily Express de Londres, le magazine allemand Stern et le Paris-Match, pour ne citer que ceux-là. Nous commencerons le lundi 2 avril, la publication des extraits de ce livre qui va dévoiler les dessous de la vie tumultueuse de celle qui défraie la manchette des journaux depuis déjà plusieurs mois.



météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo communiquées par Environnement Canada pour la journée de mercredi, avec un aperçu pour jeudi:

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides, Outaouais et Montréal — Ensoleillé avec des passages nuageux en fin de journée. Maximum près de zéro. Jeudi: averses et plus doux.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie et Beauce — Ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de zéro. Jeudi: averses et plus doux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie et parc des Laurentides — Ciel variable. Vents modérés. Maximum près de moins 5. Jeudi: pluie ou neige et venteux.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé — Ciel variable et vents modérés. Maximum de moins 3 à zéro. Jeudi: enneigement suivi de pluie ou neige et venteux.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord et Anticosti — Ciel variable et vents modérés. Maximum près de moins 5. Jeudi: enneigement suivi de pluie ou neige et venteux.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	4	12
Victoria	3	10
Edmonton	-11	-3
Calgary	-11	-6
Yellowknife	-27	-12
Regina	-16	-8
Winnipeg	-14	-9
Toronto	-6	-3
Kingston	-1	0
Ottawa	-1	3
Montréal	2	5
Québec	2	3
Fredericton	9	12
Saint-Jean, N.-B.	7	10
Moncton	9	11
Halifax	4	7
Charlottetown	5	12
Saint-Jean, T.-N.	0	13
New York	4	8
Washington	4	9
Tampa	8	18
Miami	12	22
Orlando	7	21
Los Angeles	13	18
San Francisco	10	16
Acapulco	21	33
Barbade	—	29
Bermudes	21	25
La Havane	21	25
Kingston, Jamaïque	25	30
Montego Bay	23	32
Mexico	8	29

Le rapport Jodoin: un document attendu

ALMA (SC) — Des citoyens du secteur Lac-Saint-Jean sont inquiets des mesures de sécurité prises par les propriétaires d'autobus long courrier, et la publication demain du rapport Jodoin sur la sécurité dans le transport public au Québec est attendue avec impatience.

Des incidents, survenus au cours des derniers mois, et qui auraient pu avoir des conséquences graves, ont été rapportés récemment par ces citoyens, qui veulent alerter l'opinion publique, et poursuivre leurs démarches jusqu'aux autorités gouvernementales si nécessaire.

En un premier temps, des protestations seront faites auprès des compagnies impliquées dans ces incidents, et c'est à la lumière des réactions de ces compagnies qu'on avisera.

Des incidents

Une brève enquête, menée auprès d'usagers du transport par autobus du Lac-Saint-Jean vers les grands centres, permet de conclure que des incidents dignes d'intérêt se sont effectivement produits. On note par exemple ce retard de plusieurs heures, survenu l'hiver, et qui a rendu fous d'inquiétude les parents des étudiants qui revenaient de l'Université vers Alma. Ce n'est que vers les petites heures du matin qu'on a réussi à apprendre que le véhicule qui traversait alors le parc des Laurentides avait eu un crevaisson, puis qu'un autre véhicule venu prendre les passagers avait subi la même avarie quelques heures plus tard. Deux crevaissons d'affilée, et pas de nouvelles des passagers. Il n'en fallait pas plus pour que les personnes impliquées déplorent l'état probable des pneus de ces véhicules, et l'absence de communication efficace entre la compagnie et le lieu de destination de ses véhicules.

Plus grave, cette constatation faite par un citoyen d'Alma, qui dut faire remarquer au chauffeur d'un autobus que des boulons d'une roue arrière avaient cédé, et que de l'huile s'échappait des pièces mécaniques situées près de la roue. L'intervention de ce citoyen permit même qu'on repare les pièces endommagées.

Plus grave encore

Plus grave encore, cet incident survenu le 20 mars, sur la route conduisant d'Hébertville à la route 175, en début de l'après-midi. Un bris mécanique apparemment très grave serait alors survenu, pro-

voquant une perte du contrôle par le conducteur, qui réussit malgré tout à immobiliser le véhicule sans dommages aux passagers. Une personne qui se trouvait à bord raconte qu'elle a alors eu "la peur de sa vie", et qu'elle avait aperçu en sortant du véhicule la roue droite avant "qui avait l'air complètement désarticulée".

Première réaction, faire de l'auto-stop et prendre place dans une auto, pour ne pas rater son voyage. Puis, revenant sur la mésaventure, cette personne décide de s'adjoindre d'autres usagers d'autobus et de protester contre ce qu'elle qualifie de "mauvais état mécanique apparent de l'autobus". Quand on sait que l'incident est survenu peu de temps après avoir descendu une pente abrupte, on n'ose même pas penser à ce qui aurait pu nous arriver", déclarent ces citoyens.

Ministère des Transports

Des mesures de plus en plus sévères sont à prévoir à court terme de la part du ministère des Transports à l'égard des propriétaires d'autobus de transport public interurbain. On attend d'ailleurs avec impatience au ministère le contenu détaillé de ce rapport, commandé à la suite des tragédies survenues ces derniers mois au Québec, et dont la publication est prévue pour demain. Mais des règlements existent déjà.

On rappelle, au ministère, que l'inspection trimestrielle de tous les véhicules est obligatoire au Québec depuis l'automne dernier, et qu'une fiche technique tenue à jour doit être gardée dans le véhicule, fiche que tout citoyen qui utilise le véhicule a le droit d'exiger de voir. Sur réception d'une plainte, des inspecteurs du ministère des Transports se rendent même constater sur place le degré de fiabilité des autobus. On rappelle aussi que les résultats des inspections obligatoires ne sont cependant pas compilés par le ministère, et que cette inspection est faite sous l'autorité du propriétaire lui-même.

Quant à la compagnie impliquée dans les incidents que nous mentionnons, un employé affirme que tous les véhicules sont inspectés à chacune de leurs arrivées du Lac-Saint-Jean, et que des bris mécaniques, ça reste toujours dans le domaine des possibilités. Nous n'avons cependant pas la réaction officielle des dirigeants de la compagnie, qui étaient absents pour quelques jours de leur bureau.

CITS

Prise de bec

JONQUIERE (LG) — Une escarmouche hier, dans le conflit entre la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay et le syndicat des employés (CSN) en grève depuis six semaines.

Escarmouche qui a pris cependant la forme d'un échange verbal sur la place publique, par la voie des médias d'information. En début de journée, le

président de la CITS, M. Yvon Dubé liait, sur les ondes d'une station de radio, le conflit du Saguenay à celui qui perturbe depuis quelques mois le transport en commun à Québec.

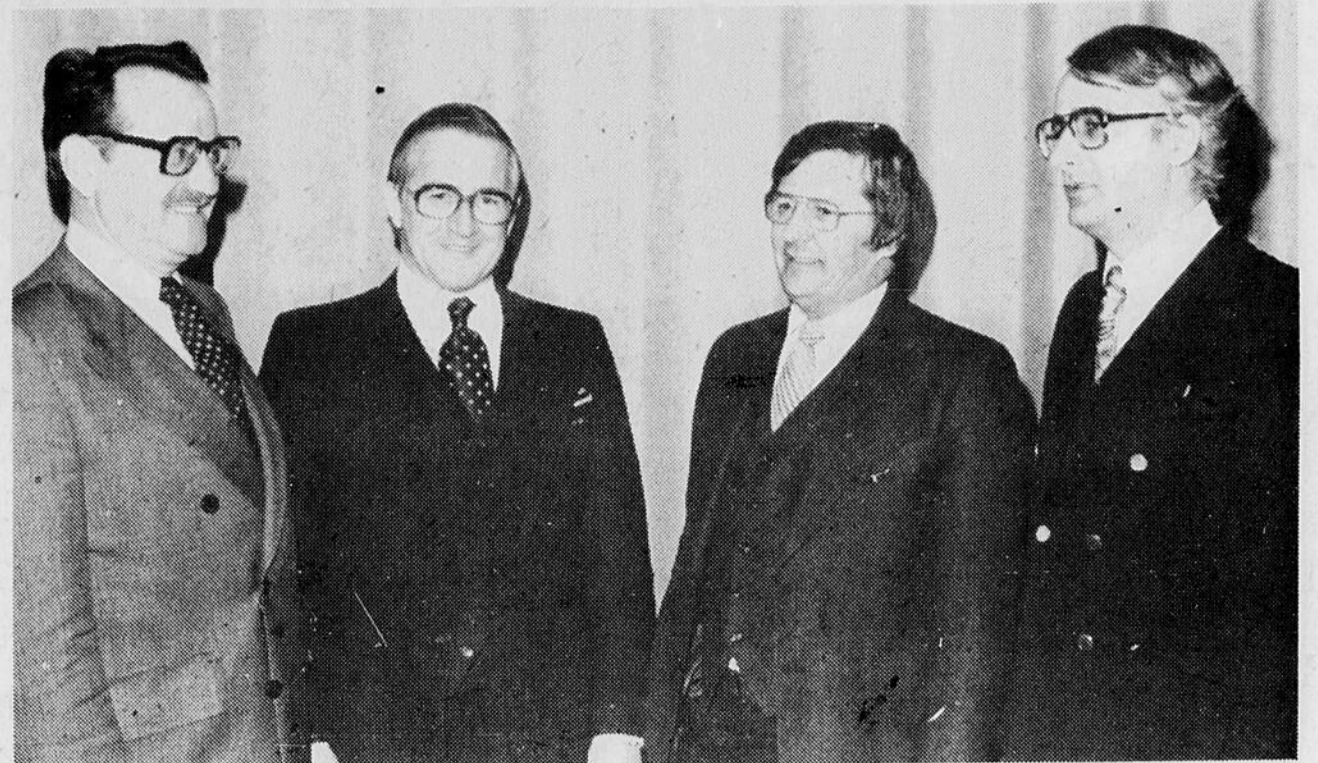
M. Dubé, laissait entendre que les négociateurs syndicaux en charge des deux conflits établissaient une stratégie commune.

La réaction devait suivre peu après. Dans une déclaration à la presse, le président du syndicat, M. Réal Vézina, refusait les allégations de M. Dubé, en faisant ressortir que les questions litigieuses n'étaient pas les mêmes à Québec et dans le Saguenay.

M. Vézina a dit que les syndicats de Québec étaient affligés d'une amplitude de travail (heures consécutives) de beaucoup supérieure à ceux du Saguenay, et ces derniers livraient bataille pour ne pas l'augmenter.

De part et d'autre, également, on veut éviter l'embauche d'employés à temps partiel.

M. Vézina a mis sérieusement en doute la compétence des dirigeants de la CITS, a accusé M. Dubé de prolonger le conflit volontairement et a critiqué le silence du député-ministre Marc-André Bedard "qui ne veut rien savoir". Il invite enfin la population à faire des pressions publiques.



ETAT-MAJOR — Une bonne partie de l'état-major de la BCN était à Chicoutimi, hier. Dans l'ordre on remarque, M. Luc Morin, surintendant, M. Claude Lorange, vice-président, M. Réal Beaudoin, directeur de district, et M. Lebel, conseiller juridique.

La BCN compte exposer son point de vue devant les membres du conseil

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI (LG) — Contrairement aux prétentions de l'administration municipale de Chicoutimi, l'adjudication pour trois ans du contrat d'administration des effets bancaires de la ville à la Banque Royale du Canada se soldera par une perte de \$28.900 pour les contribuables et non une économie de plus de \$40.000.

C'est en tout cas ce que prétend l'institution qui, jusqu'à tout récemment, et depuis une cinquantaine d'années, avait la responsabilité des services bancaires à la ville: la Banque Canadienne Nationale.

Au cours d'une conférence de presse hier à Chicoutimi, où avait été dépêchée une bonne partie de l'état-major de la BCN, le vice-président et responsable des services à la clientèle, M. Claude Lorange, a longuement expliqué, chiffres à l'appui, pourquoi la proposition de la Banque Royale aurait dû être rejetée, et pourquoi celle de la BCN était la plus avantageuse.

On se rappelle qu'à l'automne dernier, le conseil municipal, prévoyant faire des économies intéressantes, lançait des appels d'offres

pour l'administration des services bancaires de la ville.

Sept institutions bancaires répondirent à l'appel et le 11 janvier dernier, le comité d'évaluation municipale recommandait l'acceptation de la soumission de la BCN, ce qui fut fait le 15. Selon le comité, elle permettait des économies de \$38.222.

Or, le 26 janvier, un "complément" au premier rapport remettait en cause la première décision, en prétendant que l'offre de la Banque Royale permettait des économies de \$41.000.

La BCN réfute

Dans son argumentation, M. Lorange qui a dit s'interroger sur la façon dont avait été traité le dossier, a d'abord prétendu que la soumission de la Banque Royale ne rentrait pas "les spécifications des devis en ce qui concerne le traitement des coupons et obligations actuellement contractés par la ville", car les émissions actuellement contractées (envers la BCN) doivent demeurer payables à la BCN.

De plus, a-t-il ajouté, une convention inter-banques adoptée par l'As-

sociation canadienne des banquiers, donne valeur de contrat à l'ancienneté de l'agent payeur, chose clairement établie d'ailleurs dans le texte même des obligations de la ville en ce qui concerne la BCN.

Quant à l'article de la Loi des cités et villes, invoqué par la ville en ce qui concerne la soumission la plus basse, la BCN prétend qu'il ne prévoyait pas pour les services bancaires.

Par ailleurs, en vertu de la convention inter-banques, l'économie supérieure escomptée (\$3.000 en trois ans), avec la Banque Royale, devient impossible, soutient M. Lorange, puisque la BCN devrait charger à la ville les frais de transit et de manipulation pour les obligations déjà contractées. En les additionnant aux frais pour toute la période, on obtient une facture de \$69.930. La différence entre ce montant et l'offre de la Banque Royale (\$41.000), donne donc une perte de \$28.900.

Or, conclut M. Lorange, au lieu de charger les \$69.930, la BCN réduisait les frais à \$31.708, soit une économie de \$38.222.

Les dirigeants de la BCN comptent exposer leur argumentation au conseil municipal.

Un incendie cause de lourds dommages à une résidence

JONQUIERE (GL) — Le feu a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars dans une maison unifamiliale sise au 110, rue Boivin à Jonquière, secteur Arvida. Il n'y a eu aucune perte de vie, mais la résidence est inhabitable pour le moment.

Le feu s'est déclaré vers 15h00 hier après-midi et pas moins de huit

sapeurs du service des incendies de la ville de Jonquière sont intervenus. Vers 17 heures, le tout était sous contrôle.

Un pompier a indiqué hier, que le feu a pris naissance au sous-sol de la maison. Des débris sont probablement à l'origine. L'élément destructeur n'a pas progressé vers le haut, mais la fumée a causé des dégâts aux étages supérieurs.

Débordement de la rivière Sainte-Marguerite

CHICOUTIMI (GL) — La rivière Sainte-Marguerite est sortie de son lit à la hauteur du boulevard Tadoussac deux fois en l'espace de trois jours sans causer des dommages extrêmes.

Hier, au poste de la Sûreté du Québec à Tadoussac, un agent de police a indiqué que le débordement de la rivière a été provoqué durant la

journée de samedi par les changements brusques de température.

Avant-hier, les pluies abondantes ont encore causé des dommages. Hier, toutefois, l'agent a précisé que tout était dans l'ordre et le débordement n'a pas eu d'influence sur le trafic qui fait la navette sur le traversier entre Tadoussac et Baie Sainte-Catherine.

au palais de justice

En cellule

En attendant la sentence du juge

CHICOUTIMI (GL) — Un individu de La Baie, 28 ans, marié, père de trois enfants, qui a plaidé coupable à cinq chefs d'accusation concernant des vols par effraction dans des résidences et des commerces de La Baie restera en cellule jusqu'au 8 mai en attendant sa sentence.

Le procureur de l'accusé, Me Claude Beaulieu, a demandé au Tribunal la confection d'un rapport présentiel avant que le juge Jean Simard rende un verdict dans cette affaire. Selon le procureur, la préparation d'un tel rapport pourrait éclairer la justice sur les raisons du comportement de son client.

En fait, le juge Simard a acquiescé à la demande de Me Beaulieu sans que le représentant du ministère public, Me Laurent Bouchard s'oppose.

Toutefois, dans ses représentations, le procureur de la Couronne a soumis au Tribunal le dossier antérieur du prévenu qui est passablement chargé.

Ainsi, le dossier remonte à 1969 où l'individu avait commis un vol simple. En

1971, il a payé une amende pour faculté affaiblie. En 1976, il récidivait avec différents vols et était condamné à 4 mois d'emprisonnement par le juge Louis-René Lagacé. Il revenait devant le Tribunal un peu plus tard en 1976 avec une faculté affaiblie.

Concernant les accusations pour lesquelles il a plaidé coupable, hier il s'agit de trois vols par effraction en septembre et octobre 1978 dans deux résidences et trois commerces de La Baie, et deux autres chefs concernant encore des vols par effraction commis en janvier et février 1979 dans deux épiceries de La Baie.

Encore du vol

Un individu de 20 ans de Chicoutimi qui a commis un vol de bijoux avec effraction et ne s'est pas conformé à une ordonnance de probation émise par le juge André Gauthier devra purger 30 jours d'emprisonnement pour ces méfaits.

Toutefois, le juge Jean Simard a tenu compte du fait que le jeune homme aura un travail régulier dès le début de mai, et n'a pas imposé une sentence plus lourde.

Le juge Simard a simplement rappelé à l'inculpé que c'était sa dernière chance et que s'il revenait

devant la Cour les conséquences pourraient être plus graves. Le quidam devra évidemment garder la paix pour une période d'un an.

LA GROSSE MACHINE

543-9933

MERCREDI APRES-MIDI

CAFÉ-PÂTISSAGE

pour dames

1h00 à 4h00

\$1.00 avec patins

MERCREDI SOIR

SOIREE DES COUPLES

19h00 à 23h00

pour le couple \$3.00

homme seul: \$2.00

dame seule: \$2.00

patins: \$0.50

SACHEZ CHAUSER VOS PIEDS DU BON CÔTÉ

AU 1415, CHAMPS-ELYSEES CHICOUTIMI

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 562-7829

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (no 3213).

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.



HOTELIERS ET RESTAURATEURS — Trois membres du bureau de direction de l'Association des hôteliers et restaurateurs de Chicoutimi: Claude Dussault, secrétaire-trésorier, Alain Royer, président et Gaston Boucher, directeur. (Photo Paulo Rousseau)

Opposition à l'hôtel de Place de l'hôtel de ville

CHICOUTIMI (LG) — La toute récente association des hôteliers et restaurateurs de Chicoutimi entend s'opposer à la construction de l'hôtel prévu dans le cadre du projet "Place de l'hôtel de ville", dans le centre-ville chicoutimien, projet mené conjointement par l'administration municipale et la Société immobilière des caisses d'entraide économique.

Lors de leur première assemblée générale hier, les hôteliers et restaurateurs membres du nouvel organisme ont, en effet, convenu de mener des représentations auprès du conseil municipal pour modifier le projet.

"Il y a assez d'hôtels à Chicoutimi," déclarait hier le président de la nouvelle association, M. Alain Royer.

L'association surveillera conséquemment toutes les demandes de permis de vente d'alcool et lorsqu'elle le jugera nécessaire, fera pression sur l'administration mu-

nicipale afin qu'elle s'oppose à l'émission du permis.

Carnaval-Souvenir

D'autre part, les hôteliers et restaurateurs voudraient "s'impliquer directement" dans l'organisation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, notamment en prenant charge du Chantier du Père Alex et de la Bonne Ménagère.

De la sorte, on vise une représentation la plus large possible sur le bureau de direction du Carnaval.

Les vœux de l'Association des hôteliers et restaurateurs n'ont pas tardé à susciter des réactions chez les dirigeants de l'organisme.

Le directeur général, M. Jacques Laforge, s'est dit heureux de l'intérêt que portaient les hôteliers et restaurateurs pour la manifestation touristique, mais a émis de fortes réserves à propos de leur intention de concentrer dans les établissements hôteliers et de restauration les activités du Carnaval.

Il a, à ce propos, évoqué l'expérience du Carnaval de Québec qui, selon lui, s'avère périlleuse pour la manifestation.

Congrès

L'association voudrait également avoir la responsabilité de la délégation des membres aux sous-comités que forme le Service du tourisme de la SEES en ce qui concerne particulièrement les congrès.

Bureau de direction

Le bureau de direction de l'organisme, élu hier, est composé de M. Alain Royer, comme président, Pierre Desbiens, vice-président, Claude Dussault, secrétaire-trésorier, et de MM. Raymond Dufour, Marcel Gaudreault, Gaston Boucher, Yvon Gagnon, Fernand Larouche et Sylvain Couture, comme directeurs.

Jacques Gagnon doute de l'option Québécois

par Laurent Tremblay

MISTASSINI (LT) — "Je commence à avoir des doutes pour savoir si l'on doit demeurer avec Québécois ou choisir Nordair".

Telle est l'opinion exprimée, hier midi, par M. Jacques Gagnon au dîner de la Caisse d'entraide économique Dolbeau-Mistassini qui se tenait au Motel Chute-des-Peres.

Le président de la Fédération des caisses d'entraide a dit constater que "Québécois ne semble pas intéressé à nous depuis que l'on est in-

teressé". Et du même souffle il enchaînait: "Si Québécois ne veut pas de nous qu'il nous le dise".

Signalant que la Fédération des caisses d'entraide avait 10,9% des actions dans Nordair, M. Gagnon a indiqué qu'elle voulait agir en collaboration avec Québécois mais trouve que le dossier n'avance pas vite. Il ajoutait toutefois avoir confiance en M. Alfred Hamel pour régler le problème.

Le conférencier a répété à maintes reprises que le développement doit se faire par le dynamisme du

milieu précisant que l'investissement a un effet d'entraînement. Il a mentionné qu'autrefois l'on parlait de capital de risques et ce ne sont que les Américains qui risquaient "et faisaient de l'argent". Il ajoute que l'on a francisé le mot pour parler de "capital de participation" ce qui a permis comme d'autres d'investir et faire également de l'argent.

M. Gagnon a déclaré que l'économie était bonne et il y avait plus de projets que de capitaux. Il affirme que pour développer le Québec, il faut partir des régions. A cette fin, il signale que la Société immobilière des C.E. investira \$100 millions mais refuse \$5 à \$10 millions par semaine.

Il a annoncé que depuis 15 jours, la fédération possédait 78% des actions de la Société nationale de fiducie qui administre \$400 millions par année. Il estime pour sa part qu'elle augmentera d'une façon appréciable dans l'avenir.

Concernant le sommet économique de Montebello, le conférencier a dit que ce fut un bon dialogue et que le langage s'en vient plus commun. Il estime que même s'il fallait prendre 10 ans "pour parler le même langage" ces sommets économiques auront apporté quelque chose de bien.

Dolbeau termine avec \$214,621 en surplus

par Laurent Tremblay

DOLBEAU (LT) — La ville de Dolbeau a terminé l'année financière au 31 décembre 1978 avec un surplus de \$214,621, pour établir le surplus accumulé à \$454,223.

Ces états financiers étaient acceptés, lundi soir, à la réunion régulière du conseil qui présidait M. Camille Côté, maire-suppléant.

Les revenus de 1978 ont été de \$3,501,481 soit \$473,580 de plus que prévu au budget. Les postes qui ont connu des augmentations sont: autres revenus de sources locales: \$65,000; transferts inconditionnels: \$142,000; transferts conditionnels: \$258,000.

Quant aux dépenses elles se sont situées à \$3,286,860 une augmentation de \$258,959 avec le budget. Les items qui ont connu une hausse sur les dépenses prévues sont: administration: \$40,000; urbanisme: \$7,000; loisirs et culture: \$14,000; autres activités: \$198,000; autres dépenses: \$48,000. Trois départements ont enregistré une baisse, soit: sécurité publique: \$9,000; transport routier: \$29,000 et l'hygiène du milieu \$10,000.

La dette à long terme se situe à \$7,463,137, soit 11,5% sur une évaluation de \$64,200,000 en 1978. L'an dernier, la ville a payé \$1,153,465 pour le service de la dette. Quant à la taxe de vente, elle a rapporté en 1978 un montant de \$595,587 alors

qu'en 1977 elle était de \$520,754.

Il est à signaler que dans les transferts conditionnels, Dolbeau a reçu une subvention du gouvernement de \$58,990 pour les municipalités de 5,000 âmes; \$71,877 pour sports et loisirs.

En proposant l'acceptation des états financiers, le conseiller Jean-Paul Binet devait également rendre hommage au trésorier et à son équipe pour le travail réalisé afin de remettre les finances à l'ordre.

Jacques Coutu a le contrat de l'UQAC

CHICOUTIMI (GL) — Le conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi a accordé à l'architecte Jacques Coutu, de Chicoutimi le contrat pour la réalisation des plans visant à compléter le développement physique de l'institution.

En fait, l'administration accorde le contrat à un architecte qui a déjà participé à la phase d'aménagement de l'université puisque M.

Coutu a élaboré les esquisses pour les infrastructures actuelles.

Il s'agit d'une suite logique au dossier après l'annonce par le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, d'une subvention de \$11,5 millions pour la poursuite du développement physique de l'université régionale. Il appert que plusieurs autres professionnels ont appliqué mais c'est l'architecte Coutu qui s'est vu octroyer le contrat.



COIN MORIN ET RACINE — Le projet de M. Raymond Girard consiste à greffer une annexe à l'hôtel De la Picardie, au coin des rues Morin et Racine. (Photo Paulo Rousseau)



COIN TESSIER — Le projet des Immeubles Murdock vise l'aménagement d'une bâtisse au coin des rues Racine et Tessier, à proximité du restaurant La Grillade. (Photo Paulo Rousseau)

Nouveau terminus

La décision de Voyageur encore en suspens

CHICOUTIMI (LG) — S'il faut en croire le propriétaire de l'hôtel de la Picardie, M. Raymond Girard, les jeux ne seraient pas faits en ce qui concerne l'implantation du nouveau terminus passagers de la compagnie Voyageur à Chicoutimi.

M. Girard qui mène actuellement des démarches pour un projet d'agrandissement de son établissement situé sur la rue Morin, en face du terminus actuel, a affirmé avoir obtenu hier de la bouche même du président de Voyageur, M. Hubert Pitre, l'assurance que la décision de la compagnie ne serait connue que le vendredi 6 avril prochain.

M. Girard contredisait ainsi une nouvelle parue dans la dernière édition de Progrès-Dimanche, selon laquelle la compagnie Voyageur aurait définitivement opté pour le projet à l'intersection des rues Tessier et Racine, projet qui après avoir été piloté par M. Joseph Abraham, décédé dernièrement, a été repris

par les Immeubles Murdock. Ce dernier projet consiste en l'érec-

tion d'un immeuble au premier étage duquel serait aménagé le terminus. Les au-

tres locataires de la bâtisse pourraient être, indiquait-on, différents bureaux, une tabagie et une agence de voyage.

De la Picardie

Quant au projet de l'hôtel de la Picardie, évalué sommairement à environ \$700,000, M. Girard a précisé que "rien de définitif" n'était encore arrêté.

Il a toutefois laissé poindre la possibilité de l'implantation, outre du terminus Voyageur, d'une banque, et d'un bureau de comptables.

Bases d'une association de citoyens jetées ce soir

CHICOUTIMI (LG) — C'est ce soir à l'ancien hôtel de ville de Rivière-du-Moulin que seront jetées les bases d'une association de citoyens dont l'objectif primordial sera de surveiller l'administration municipale chicoutimienne.

Le responsable de l'organisation, M. J. Raymond Beaulieu a indiqué hier que les personnes qui répondront à son appel éliront un comité provisoire,

qui, lui, verra à élaborer un projet de charte.

L'assemblée devrait également permettre d'établir les grands objectifs de l'association.

On n'écarte pas la possibilité d'ententes avec d'autres groupements municipaux du genre.

Par exemple, a indiqué M. Beaulieu, des contacts sont entretenus avec des représentants du Comité d'action populaire de La Baie.



VENTE Fin De Mois

1979 Grand Marquis <small>2 portes, air climatisé, radio, C.B. cassettes, tout électrique, 3,900 km. comme neuve</small>	1978 Oldsmobile Cutlass Supreme <small>Servofreins, servodirection, V-8</small>
1978 Volare <small>2 portes, servodirection, 6 cylindres, automatique, très propre</small>	1978 Buick Le Sabre Custom <small>4 portes, 2 tons, valise électrique</small>
1977 Ford Custom 500 <small>2 portes, 8 cylindres, toit de vinyle</small>	1976 Buick Le Sabre Custom <small>4 portes</small>
\$3,590	\$3,350
1976 Fury station-wagon <small>Très propre</small> \$3,150	
CAMIONS	
Pick-up 1977 Toyota 4 x 4, station-wagon <small>Rég. : \$5,500.00</small> SPECIAL FIN DE MOIS: \$4,190	
1977 Jimmy <small>Air climatisé, peinture neuve, V-8, automatique, servofreins, servodirection, automatique</small>	
<small>Toutes nos voitures peuvent être munies de la garantie Wynn's.</small>	
<small>Passez voir nos usages à notre terrain de ventes.</small>	
<small>Le plus grand choix de voitures neuves au Lac-St-Jean dans différentes marques, avec options et couleurs assorties.</small>	
DUCHESNE AUTO KTI <small>450 Boulevard Dequen, Alma 662-3431 PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC</small>	

commentaire

L'issue de la bataille paraît bien incertaine

Après avoir prolongé presque jusqu'à sa limite constitutionnelle un mandat que la tradition a depuis longtemps réduit à quatre ans, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau entreprend la campagne la plus difficile de sa carrière politique.



bertrand tremblay

La bataille qui connaîtra son dénouement au scrutin général du mardi 22 mai prochain, s'avérera sans doute l'une des plus intéressantes, depuis la naissance de la Confédération. Elle prendra aussi des aspects cruels, car les principaux combattants ne feront pas de quartier.

Le chef libéral a subi, au cours des cinq dernières années, de nombreuses épreuves qui, à plusieurs reprises, ont mis sa vie politique en péril, ou du moins son leadership. Lorsque les conservateurs ont pris une avance confortable d'une dizaine de points dans les sondages, l'an dernier, le doute s'installa chez les ministériels, et la rumeur d'un congrès à la chefferie se fit persistante.

Mais, le premier ministre ignora le mouvement de contestation et parvint à améliorer sa crédibilité par quelques brillantes performances en politique extérieure, notamment, lors du sommet des pays développés, tenu en Allemagne de l'Ouest.

Toujours confortable au Québec, malgré la présence d'un gouvernement péquiste, le premier ministre a glissé dangereusement dans le Canada anglophone, à la suite, surtout, de la rébellion ou la désertion des principales figures ontariennes de son cabinet.

Seule la loyauté que commande l'unité du parti a évité aux libéraux, à cette époque, une véritable catastrophe. Opposé à la politique de contrôle des prix et des salaires imposé peu après l'élection de 1974, l'ancien populaire ministre des Finances, Jack Turner, retourna à la pratique privée, en espérant, en silence, que la révolte des militants lui présente la direction du parti sur un plateau d'argent. Mais, ses ambitions se sont maintenant évaporées.

Le successeur de Turner aux Finances, le colosse Donald MacDonald, abandonna également son poste. Le premier ministre Trudeau a subi d'autres défections importantes comme celle de l'ancien ministre de la Justice, Ronald Basford, qui ont appauvri la

présentation anglophone au Conseil des ministres.

Les conservateurs de Joe Clark exploiteront évidemment cette situation au cours de la campagne. Après avoir humilié les libéraux aux élections partielles, l'an dernier, et avoir pris la gouverne de six gouvernements provinciaux sur dix, ils détiennent, au Canada anglais, une avance confortable.

Au départ donc, l'Ouest et les Maritimes paraissent acquis aux troupes de Clark. On doute même que le transfuge Jack Horner, devenu ministre de l'Industrie et du Commerce, pourra résister à l'hostilité des Albertains, à l'encontre du gouvernement libéral.

Le Québec paraît demeurer fidèle à Trudeau. Les électeurs de la région métropolitaine de Toronto et ceux de la Colombie Britannique ont donc le privilège de faire pencher la balance, en faveur d'un camp ou de l'autre.

Les deux partis majeurs étant nez à nez, selon le dernier sondage, plusieurs observateurs prévoient un gouvernement minoritaire. A la dissolution des Chambres, les libéraux ne détenaient plus qu'une priorité de cinq sièges sur les formations d'opposition.

Cette possibilité d'un gouvernement minoritaire pourrait survenir avec une percée des néo-démocrates en Ontario et une campagne vigoureuse des

créditistes, au Québec, sous le dynamisme communicatif du Beauceron Fabien Roy.

Tout pourrait se produire, surtout si on considère que plusieurs indépendantistes québécois pourraient bien accorder leur vote à leurs "alliés" à Ottawa, les créditistes, de préférence, à l'abstention qui leur paraissait la seule attitude logique.

Il ne faut pas négliger non plus l'éventualité d'une victoire des conservateurs dans quelques comtés indécis du Québec, comme celui de Chicoutimi, surtout évidemment, si les sondages prévoient la victoire de Joe Clark.

Ce sont évidemment des hypothèses... Il serait imprudent de claironner immédiatement la retraite de Trudeau. Le chef libéral a conservé son magnétisme; comme tribun et sur le plan de la connaissance, il est supérieur à son principal rival.

Et maintenant que la révolte irakienne lui a fourni une arme contre les multinationales du pétrole et la thèse de Clark sur le partage des pouvoirs, sa position paraît moins précaire.

parole aux lecteurs

200 personnes sur combien?

Gemma Pelletier,
Robert Fillion,
2959, boul. Saint-Jean-Baptiste,
Chicoutimi.

Madame, Monsieur,
Déjà, à votre signature, il s'agit de cohabitation.

Vous en demandez quatre jours avec votre bébé à l'hôpital. Lorsque votre congé-maternité sera échu, qui allez-vous blâmer de vous séparer de votre enfant? L'hôpital, votre patron ou l'argent que vous perdez?

Ne me prenez pas pour une personne qui ne veut rien comprendre. Je suis dans la quarantaine et quelques années. J'ai qua-

tre enfants, deux sont diplômés de l'université, un au cégep et un au secondaire.

Notre mariage a eu lieu à l'église. Mon mari n'a pas assisté à mes accouchements. Nous avons nos

problèmes avec les enfants et je ne blâme personne, car, il y a quand même des jours heureux.

Je ne connais pas votre âge, mais dans vingt ans, je suis sûre que vous aimeriez causer. Les problèmes ne

viendront pas de la séparation que l'hôpital vous a imposée. Je vous souhaite d'être heureuse.

Louise B.-Lepage,
112, Maisonneuve,
Jonquière.
Le 26 mars.

Prendre ses responsabilités

L'initiative prise par la ville pour activer le paiement de taxes est une action très valable et si les contribuables comprennent bien le message lancé, il y va de leur intérêt.

Ce renouvellement de mémoire, s'il est bien capté des contribuables, sera salutaire pour l'administration de notre ville.

Et bien que nous recevions nos comptes de taxes, plusieurs retardent à s'acquitter de cette responsabilité et, soit par négligence oubliée ou indifférence, font que la ville pour opérer, doit emprunter si l'argent n'entre pas.

Le conseil actuel veut réduire les emprunts temporaires.

Les contribuables n'aiment pas les hausses de taxes, alors qu'ils font en sorte de ne pas oublier.

De contribuable à contribuable,
J.-Raymond Beaulieu,
95, boul. St-Paul,
Chicoutimi.
Le 27 mars.

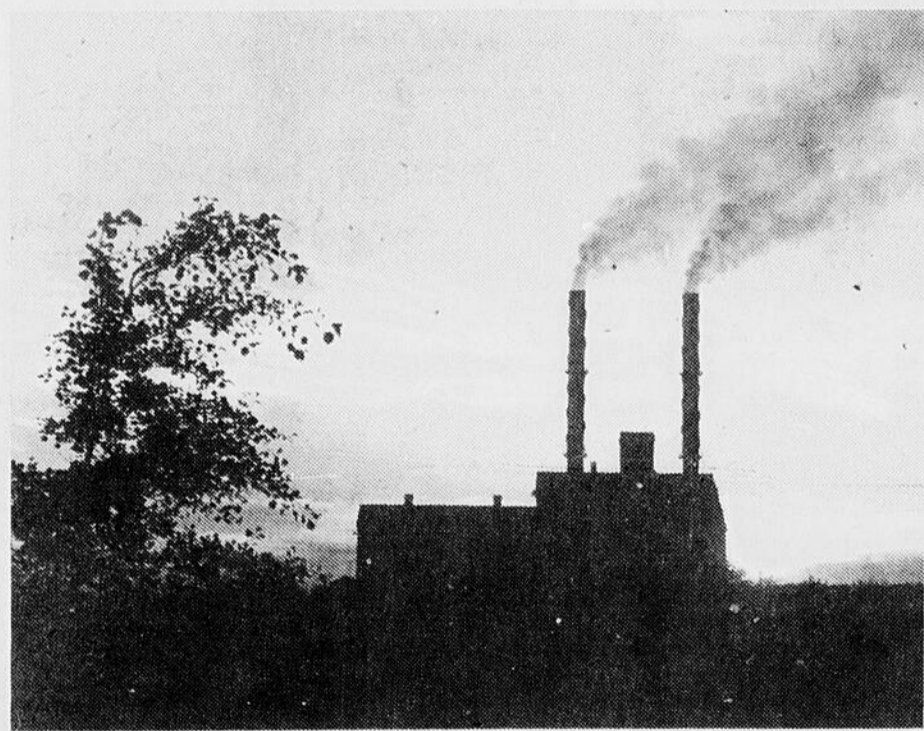
Les hautes cheminées empoisonnent Chicoutimi

Hier après-midi, je regardais abaisser le niveau de la neige à l'arrière de ma résidence et au lieu d'arborer un sourire de satisfaction, comme à peu près tout le monde à cette période-ci de l'année, j'éprouais un tout autre sentiment. Les croutes de pain lancées aux oiseaux pendant une tempête de neige de janvier refaisaient surface, mais les nombreux moineaux qui volaient dans les alentours ne s'y intéressaient même pas. Pourtant, de ce temps-ci, ils ont beaucoup d'appétit puisque c'est leur période la plus active de l'année.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un esprit d'observation spécial pour constater qu'il n'y a pas seulement de la neige dans la cour arrière de la maison, puisque la surface blanche est recouverte d'un voile très noir, comme si une tempête de cendres avait passé dernièrement.

À l'avant des résidences, il y a sur les bancs de neige, du sable, du sel et des matériaux antiderapants que la ville a épandus dans les rues pendant la saison froide, mais ça c'était pour notre bien-être et notre protection. À l'arrière, nous voyons ce que l'air pur du Saguenay transporte douze mois par année et que nous avons la faculté de voir bien clairement qu'à la fonte des neiges...

Samedi, avec un de mes fils, je suis allé faire de la motoneige entre St-Honore et le mont Va-



lin. La neige fondait mais la surface était blanche partout dans ce secteur. La semaine dernière, j'en ai fait entre Laterrière et St-Cyriaque, la neige était blanche également. Tout le monde sait que les vents prédominants au Saguenay viennent de l'ouest et du nord-ouest. Et qu'est-ce qu'il y a à l'ouest de Chicoutimi?

Allez au rond-point où montez au pied du mont Valin par temps clair et observez, vous verrez. Ces grandes cheminées, qui sont le symbole de notre économie régionale, cachent les déchets volatiles qui enveloppent notre ville sans qu'on le remarque lorsque l'on est au niveau du sol et au beau milieu de cette fumée infecte.

Je n'ai pas besoin d'une radiographie pulmonaire pour savoir que l'intérieur de mes poumons ressemble probablement à la surface de neige que je peux observer maintenant.

L'Alcan a dépensé et dépense encore des millions pour construire des cheminées filtrantes qui protègent l'environnement en retenant une partie importante des gaz et fumées lancées dans le ciel saguenéen. Je me demande si les deux cheminées imposantes de silicium et les autres cheminées entourant la ville sont aussi filtrantes que les nouvelles de l'Alcan?

J'ose espérer qu'un chercheur de l'Univer-

sité du Québec à Chicoutimi, possédant les connaissances et les moyens physiques, aura la curiosité d'analyser la surface de la neige se trouvant à l'arrière de sa résidence pour nous communiquer, dans une autre édition, le résultat de ses recherches et nous informer des produits que nous respirons avec l'air pur du Saguenay.

Si l'on devait porter des masques filtrants comme dans les grandes villes japonaises, ce serait peut-être le début d'une industrie locale florissante.

Emile-A. Daoust, ing.,
Ingénieur-conseil,
745, avenue Alma,
Chicoutimi.
Le 27 mars.

LES ÉLECTIONS



opinion des autres

La Donohue, une usine de robots

Il aura fallu l'initiative du Rendez-vous de l'Homme d'Affaires de Chicoutimi pour que les hommes d'affaires de la région, de St-Félicien également, bien sûr, et aussi quelques journalistes puissent causer avec le grand No 1 de Donohue, Edouard-P. Walsh.

Le fait que l'ex-maire de St-Félicien, M. Alfred Hamel, ait été désigné l'homme d'affaires de l'année par cet organisme chicoutimien, cela a évidemment contribué grandement à faire en sorte que cette visite puisse être réalisée... et cela pour beaucoup de gens, près de 200. Sans doute que les organismes du milieu de St-Félicien avaient tenté d'obtenir une telle visite de groupe, mais chez Donohue on précise que cela ne pourra se faire avant l'inauguration officielle de l'usine prévue pour le mois de juin.

Nous nous sommes donc "accrochés" en quelque sorte à ce groupe pour pouvoir enfin voir cette usine en marche... Oui, elle est bien là, elle est même impressionnante! Dans cette usine, on cherche d'abord l'employé, l'homme dans cet amas de machinerie, de tuyauterie et de réservoirs. On le trouve difficilement, car on vous l'a dit: il n'y a que 45 employés pour chacun des chiffres de travail.

La mécanisation est de plus avancée. On utilise même jusqu'à huit circuits de télévision et les moniteurs de l'appareil-TV remplacent ainsi le surveillant comme aussi l'hydraulique remplace l'homme... particulièrement à l'expédition. On est comme un enfant qui regarde évoluer son jouet-robot. On reste émerveillé par l'ingéniosité dont fait preuve la mécanique.

C'est à l'usine Donohue de 1979... À l'Ascension, on nous dit

qu'une usine de sciage est aussi dotée d'une très forte mécanisation à ce point qu'un œil magique parvient lui-même à faire le tri du bois selon ses dimensions et les nombreuses courroies remplacent les bras de l'homme.

Un homme d'affaires d'Alma a fait cette remarque à un guide, mardi: "Pourquoi avoir construit une usine si elle ne procure pas plus que cela du travail aux gens?" La réplique du représentant de Donohue fut celle-ci: "Vous avez vu à la porte de l'usine ces employés qui font du piquetage avec leurs pancartes. La machine, elle, ne fera pas demain matin du piquetage, on en est sûr, elle sera à l'oeuvre!" Un industriel de Chicoutimi fit quand même cette autre remarque: "Heureusement qu'il faudra un homme pour la 'huiler'... Mais en fait qui dit qu'on n'ait pas parvenu à inventer un 'huiler' automatique?"

Ça fait réfléchir tout cela... mais qui en est responsable? L'homme qui veut écarter ses heures de travail, l'homme qui revendique? On peut donner bien des réponses, mais on ne peut s'arrêter de s'interroger pour se demander de quoi sera fait demain?

Jean-Claude St-Pierre,
directeur de l'information,
CHRL-910,
Roberval.

La loterie, c'est un péril doré

La loterie, c'est la taxe invisible. Omniprésente dans la législation, la réglementation, le contrôle, l'Etat cherche à se cacher quand vient le temps de passer à la caisse. Par le jeu de l'inflation et des exemptions, de plus en plus d'électeurs ont l'illusion de ne pas payer d'impôt. Qu'ils croient, ils paient autrement. Par des taxes camouflées dans les

structures de coût des produits de consommation, et prélevées le plus loin possible du consommateur.

C'est la technique du dentiste.

Détendez-vous, écoutez la musique, vous ne sentirez rien. La recette est d'ailleurs appliquée à l'ensemble de l'action des pouvoirs publics. On habitue les sujets de l'Etat-providence à voir derrière les grands problèmes économiques et politiques la main du Destin, du même hasard qui fait à la loterie des millionnaires instantanés ou des rêveurs frustrés. La chute du dollar, l'inflation, le chômage, le manque de pétrole? Ça se passera, il suffit d'attendre que la Grande Roue tourne... Pourtant, les hommes politiques et leurs savants conseillers savent quoi faire: et sans attendre d'eux "la sueur, le sang et les larmes" que promettait jadis Churchill, on voudrait au moins qu'ils accordent à leurs électeurs assez de jugement et de rigueur pour leur expliquer froidement les situations, proposer les mesures adéquates, annoncer les difficultés à traverser.

Le recours général aux solutions "casinos" est au fond une sorte d'aveu d'échec. C'est aussi un péril doré. Visitez La Havane. C'est une ville inerte, fermée. Une ville punie.

Mise en quarantaine. Une quarantaine nécessaire, parce qu'en choisissant d'en faire le casino de l'Amérique du Nord, le Macao du Nouveau-Monde, on en avait aussi fait la poubelle. L'argent mal acquis est mal dépensé: il engraisse principalement, avec l'Etat, les mafias de la drogue, de la prostitution et du prêt usuraire, il finit immanquablement par corrompre les polices et les pouvoirs publics. Il corrompt surtout la paix sociale par le spectacle, dans une société condamnée à rester pauvre, d'une richesse scandaleuse et improductive.

Jean Paré,
"L'actualité".

Année bien remplie pour Promotion industrielle

par Jacques Girard

SAINT-FÉLICIEN (JG) — Que ce soit dans les secteurs industriel, commercial, touristique, dans le domaine de l'information ou de la formation par des séminaires, des cours, par la mise à jour de leurs données statistiques, Promotion industrielle du secteur Saint-Félicien Inc. a connu une année d'activités intenses et de nombreuses réalisations.

Tel est le bilan que dresse le commissaire Alain LaVoie de la dernière année d'opération de l'organisme qui regroupe les trois municipalités de Saint-Félicien, Saint-Prime et La Doré et qu'il dirige depuis déjà deux ans, se dépêchant d'ajouter que les réalisations n'eurent pas le côté spectaculaire des "Projets du siècle", mais qu'elles furent très valables en répondant à des carences ou à des besoins.

Industriel

Dans le secteur industriel, le commissariat s'est penché sur 31 dossiers en 1978. De ce nombre, ils n'ont pas abouti, 4 se sont soldés par des implantations ou des réponses spécifiques à des problèmes précis. Parmi les 16 dossiers encore en chantier, la culture sous serres chauffées à l'eau chaude du tuyau de la Donohue retient principalement l'attention par son originalité, le défi qu'il soulève et le nombre d'emplois qu'il peut créer. Dans le parc industriel, trois terrains ont été vendus. Point à retenir, 1978 marque le début d'exploitation de ce même parc où trois petites industries se sont implantées.

Commercial

Dans le secteur commercial, 37 dossiers ont été étudiés. Pour une dizaine d'entre eux, l'aide apportée par le commissariat a connu un développement heureux par l'implantation d'un nouveau commerce ou par le règlement d'un problème particulier. Treize n'ont pas connu de dénouement tandis que quatorze autres sont encore en plan.

Le commissariat a participé activement en collaboration aussi avec la Chambre de commerce à la confection d'une étude exhaustive sur la situation commerciale dans le secteur qu'il couvre. Celle-ci a été présentée à tous les marchands concernés. Il a participé à la fondation d'un comité de marchands félicienois dans le but de

promouvoir le développement commercial.

Touristique

Sur le plan touristique, Promotion industrielle fut très active puisqu'on juge que cette industrie est de première importance pour l'économie de la région. Il y eut: publication d'un dépliant touristique du secteur couvert par cet organisme et distribué à 30 000 exemplaires; conception d'une signalisation routière touristique qui sera installée dans quelques semaines aux entrées et aux sorties des trois municipalités; conception d'une maquette du Vieux Moulin de La Doré; fondation d'une association touristique "Le Domaine du Roi" qui est disparue depuis.

Formation et information

Dans le domaine de l'information, le commissariat a publié son bulletin d'information. Au niveau de la formation, il a collaboré à la tenue de séminaires sur la gestion donnée par la Banque fédérale de développement. Ajoutons une série de cours télévisés, des autres cours de gestion présentés cette fois-ci par le MIC. Il y eut deux séances d'information sur le fonctionnement et les services offerts par le commissariat industriel.

Par le biais d'un projet Canada au Travail, on a mis à jour toutes les données statistiques compilées en 1975.

Finances

Au cours de l'assemblée générale annuelle d'hier soir, on a présenté les états financiers de l'organisme. C'est avec un déficit de \$2,248 qu'on ferme les livres pour l'exercice financier 1978. Le surplus accumulé est de \$4,742. Les revenus se sont élevés à \$60,676 et les frais d'opération ou les dépenses à \$62,924. Dans les revenus, le ministère de l'Industrie et du Commerce a fourni \$25,341, \$22,887 pour Saint-Félicien, \$3,300 pour La Doré et \$4,588 pour Saint-Prime. Ajoutons un \$2,000 de la part de la Chambre de commerce.

Pour 1979, on prévoit un budget de \$71,000 dont une participation accrue de 10,5 pour cent de la part des villes pour atteindre \$34,400. Pour sa part, le ministère de l'Industrie et du Commerce collaborait pour \$30,000. La Chambre de commerce de Saint-Félicien a baissé à \$1,000 sa participation financière.

Directeur de la fédération en visite

Les pompiers auront bientôt leur académie

JONQUIÈRE (GL) — "Lors d'incendies, les pompiers sont laissés à eux-mêmes avec d'énormes responsabilités, et étant donné qu'ils ont toujours consti-

tué les parents pauvres dans la province de Québec, ils doivent se débattre pour améliorer leur formation pour ainsi mieux se protéger."

C'est ce que déclarait hier le directeur exécutif de la Fédération québécoise des chefs de pompiers, M. Claude Lacasse, à l'occasion d'une visite dans la

région où il a mis particulièrement l'accent sur l'ouverture prochaine de l'Académie des pompiers du Québec.

En effet, la fédération a érigé dans la municipalité de Saint-Scholastique une école qui permettra aux pompiers volontaires d'améliorer leur technique et ainsi se recycler dans l'apprentissage de ce métier de pompier.

Pour ce faire, la fédération devra dépenser pas moins de \$175,000 pour l'aménagement d'un édifice qui a été loué au gouvernement fédéral pour la modique somme de \$1 par mois.

Pour financer l'aménagement et la construction d'une tour pour mettre en pratique les leçons théoriques, la fédération organise un tirage à l'échelle de la province. Selon M. Lacasse, les revenus tirés de ce tirage doivent absolument être suffisants pour financer le tout.

Lors de son intervention devant des chefs de pompiers de la région, le directeur exécutif de la fédération a laissé entendre que les pompiers se débattent depuis 20 ans pour obtenir une telle école et le projet a abouti en l'espace de 14 mois car tout le monde y a mis du sien.

Il a souligné que plus de 250 municipalités de la province ont déjà donné leur appui à ce projet et il n'est pas écarté qu'elles fassent plus dans un avenir immédiat.

En fin de journée, M. Lacasse a indiqué que la fédération a entrepris des démarches auprès des autorités de la ville de Jonquière pour que les assises annuelles de l'organisme se déroulent dans cette ville en 1980.



POMPIERS — La Fédération québécoise des chefs de pompiers espère que son académie opérera dès septembre 1980. Son directeur exécutif, M. Claude Lacasse (à droite) l'a confirmé hier dans le cadre d'une tournée régionale. Il est

accompagné de M. Normand Boucher de la municipalité de Sainte-Scholastique (au centre) et M. Roch Fortin un des directeurs de la fédération au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Photo Karl Tremblay)

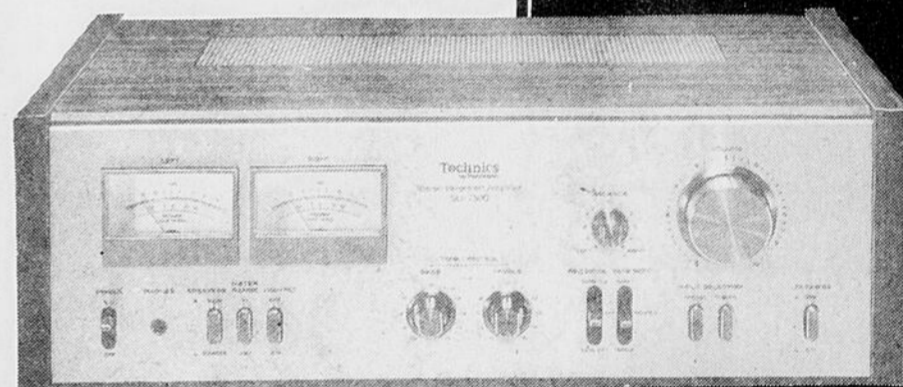
Technics

de Panasonic



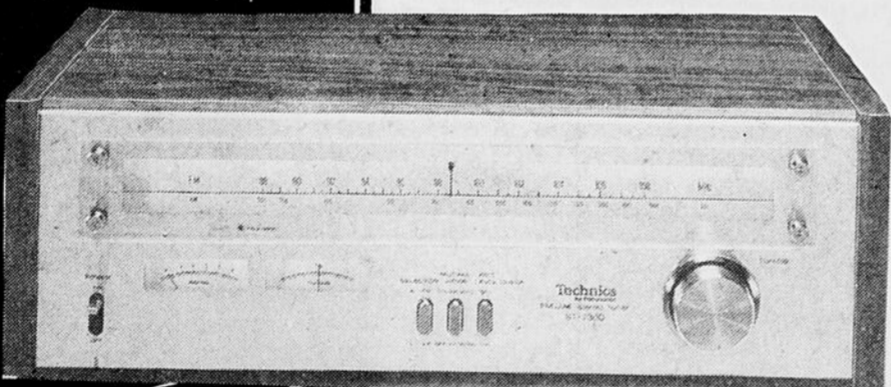
TECHNICS RS-631

Magnétophone stéréo haute fidélité à cassette avec compartiment sur le devant, dispositif mémoire-reprise et sélecteurs séparés à trois positions pour l'égalisation et polarisation.



TECHNICS SU-7300

Préamplificateur et amplificateur stéréo intégrés. Puissance continue: 41 W eff. min. par canal, deux canaux en circuits sous 8 ohms, de 20 Hz à 20 kHz avec distorsion harmonique totale n'excédant pas 0,08%.



TECHNICS ST-7300

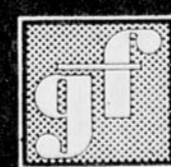
Bloc d'accord FM/AM/FM stéréo
Réponse de fréquence: 20 Hz — 15 kHz (+0,2 db, — 1,0 db), étage multiplex à accrochage de phase et générateur incorporé pour le réglage précis du niveau d'enregistrement d'émissions FM.

TECHNICS SU-7100

Amplificateur stéréo intégré



Puissance minimum eff. de 35 watts par canal sous 8 ohms, de 20 Hz à 20 kHz, avec distorsion harmonique totale ne dépassant pas 0,1%.



gagnon
FRÈRES

MEUBLES DE VOTRE LOCALITÉ



CHEZ NOUS
TOUT SOUS
UN MÊME TOIT!

Un service complet offert par notre représentant

- FERME
- AUTO
- INCENDIE
- VOL
- RESPONSABILITE CIVILE
- PROTECTION DU REVENU



Vital Lessard
CHICOUTIMI
549-7353
ST-GEDEON
345-8255

CHEZ NOUS
C'EST
RASSURANT



LES COOPERANTS

assurance générale

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

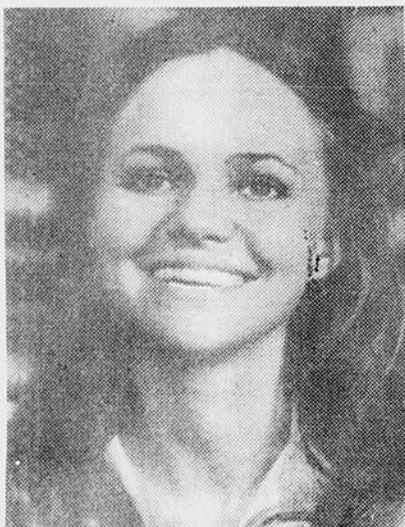
Tex Lecor était dans les patates

Il faut croire que le chanteur-compositeur-peintre-comédien Tex Lecor n'a pas la mémoire d'un éléphant...

Lors de la dernière émission du "Travail à la chaîne", il avait choisi l'enveloppe numéro 6 pour y cacher le gros lot parce que, avait-il expliqué par la suite, c'est à compter du 6 mai prochain qu'il exposerait plusieurs de ses toiles dans une boutique de Chicoutimi.

Or, ce n'est pas le 6 mai que commencera son exposition, mais plutôt le 4!

Me permettrais-je de contester l'artiste même qu'est Tex? Bien sûr, parce que ce que je viens d'écrire là, je le tiens de la responsable de l'exposition de Tex à Chicoutimi, en l'occurrence Pâquerette Hudon, de La Corniche, où justement aura lieu l'exposition de Tex. Incidemment, selon Pâquerette, c'est le 4 mai qu'aura lieu le vernissage et l'exposition se poursuivra pendant au moins une quinzaine de jours.



Une meilleure performance

Assurément, la physionomie de cette actrice américaine du nom de Sally Field vous dit quelque chose. C'est justement elle qui personnifiait la "Soeur volante", une série qui se voulait comique sans l'être et qui nous était retransmise, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec plusieurs années de retard.

Sally Field vient de se révéler sous un bien autre angle, c'est-à-dire une actrice de grand talent, si on s'en tient à la critique entourant le nouveau film "Norma Rae" qui vient à peine d'être lancé.

Ce film raconte l'histoire d'une travailleuse à l'emploi d'une manufacture de coton qui devient militante syndicale. Le film commence à peine à être projeté à Montréal, il faudra certainement attendre plusieurs mois avant de le voir apparaître sur grand écran au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

aujourd'hui

par la PC et l'AP

Il y a 44 ans aujourd'hui, le 28 mars 1935, la Commission de la radiodiffusion canadienne interdisait: "les conversations de vente et les annonces publicitaires", le dimanche.

1976 — La population de la Terre est évaluée à quatre milliards d'individus.

1975 — 24 bébés meurent dans l'incendie d'un hôpital, à Rijeka, en Yougoslavie.

1939 — Madrid se rend à Franco, mettant fin à la Guerre civile.

1930 — Constantinople devient Istanbul et Angora Ankara.

— Ils sont nés un 8 mars:

— le peintre italien Raphaël (1483-1520).

— l'écrivain russe Maxim Gorki (1868-1936).

Cliniques d'horticulture

Le Centre d'éducation des adultes du secteur Valin organise une série de cliniques en horticulture, cliniques qui se poursuivront tout le mois d'avril.

Tous les lundis, à 19h00, à l'école Charles-Gravel, on parlera de transplantation des arbres, des soins à apporter à la pelouse, de la connaissance des sols et des notions sur les pesticides.

Les cliniques du mardi porteront sur la description des arbres, les arbustes, les conifères, les plantes grimpances, le couvre-sol et les rosiers, tandis que celles du mercredi se rapporteront à l'aménagement paysager de la propriété, aux rocailles, haies et jardins, ainsi qu'aux soins et entretien. Les cliniques des mardis et mercredis auront lieu à la même heure et au même endroit que celles des lundis.

Ces cours seront donnés par Hugues Laberge, technicien en horticulture ornementale.

Marcel Lessard devant la JC

Même si les élections avaient été déclenchées la veille, la direction de la Jeune Chambre du secteur Nord de Chicoutimi émettait, hier, un communiqué de presse pour dire que Marcel Lessard, ministre sortant de l'Expansion économique régionale et député sortant de Lac-Saint-Jean, allait être l'hôte de cet organisme à l'occasion du quinzième anniversaire de fondation de ce mouvement, prévue pour samedi au Club Nautique du Saguenay.

Le communiqué ne s'attend pas à ce que Marcel Lessard soit pris ailleurs, même si les élections sont déclenchées, puisqu'on peut y lire: "On ne sait de quoi Marcel Lessard discutera, mais suite à la date connue des prochaines élections fédérales, on peut sûrement s'attendre à un bon débat".



Jerry Lewis annule tout

Jerry Lewis a toujours été considéré comme un comédien entier et imprévisible.

Récemment, il annulait tout simplement un concert qu'il devait donner à Daytona Beach, en Floride, parce qu'il était "insatisfait de la disposition de la scène..."

On ne lui fait pas faire ce que l'on veut à ce Jerry Lewis, n'est-ce pas! Les organisateurs de ce concert l'ont appris à leurs dépens...

39 années, faut le faire!

Le vieux lion de la politique fédérale, John Diefenbaker, a été l'objet d'une fête particulière lundi sur la Colline parlementaire, à Ottawa.

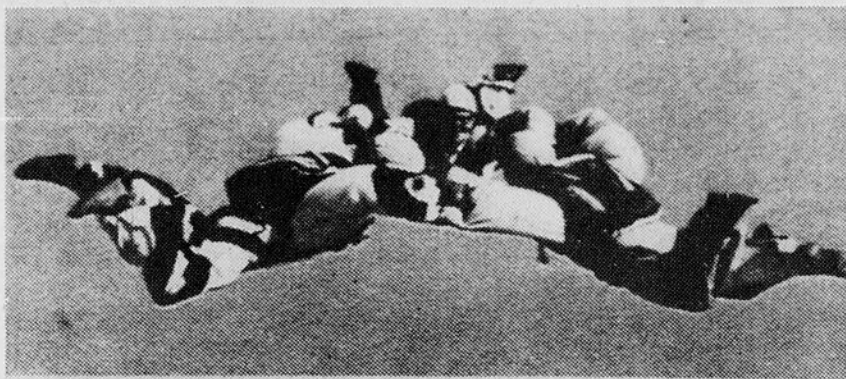
Il a coupé un large gâteau qui lui avait été donné pour souligner son 39e anniversaire comme député fédéral de Prince-Albert, en Saskatchewan.

Nominations au centre

Deux nominations m'ont été transmises par téléphone par un porte-parole de l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Ces deux nominations concernent l'administration du nouveau Centre socioculturel de Chicoutimi et constituent en quelque sorte des jalons supplémentaires préliminaires à l'organisation structurelle de l'organisme.

Germain Desbiens vient, d'une part, d'être nommé animateur du centre; il possède un baccalauréat spécialisé en arts plastiques; d'autre part, Colette Hudon sera désormais agent administratif du centre.



Un divorce à 10,000 pieds d'altitude

Quand je vous écrivais l'autre jour que les Californiens sont toujours à l'avant-garde de quelque chose, je ne me trompais pas de beaucoup...

A preuve, Gene et Lynda Ballard ont divorcé, après seize ans de mariage, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en parachute à 10,000 pieds d'altitude. Le couple d'Antioch, en Californie, a échangé les paroles officielles en réalisant une "étoile" en compagnie de l'avocat Steve Schlosser.

Et rendue au sol, Lynda a signé sur le dos de son maintenant ex-mari les papiers officiels...

Inutile ici de commenter le sourire qui apparaît sur tous les visages de la photo du bas!



Colloque des Libéraux

Ce n'est pas parce que le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau a décidé de déclencher des élections générales pour le 22 mai que les partis politiques québécois vont connaître une période d'acalmie.

Quant à eux, les Libéraux du comté de Roberval tiendront le 6 mai, un peu plus de deux semaines avant le scrutin fédéral, un colloque important au Cégep de Saint-Félicien.

Réunis sous la présidence d'honneur de Gérard-D. Lévesque, chef parlementaire libéral et député de Bonaventure, les Libéraux seront appelés à exprimer leurs idées sur le document "Choisir le Québec et le Canada".

Maurice Villeneuve, le président du comité organisateur de ce colloque, considère que ce sera peut-être là le moment privilégié pour les Libéraux d'exprimer leurs aspirations en tant que Québécois et Canadiens, mais surtout de s'engager dans une démarche active et informée en vue de la bataille du référendum qui déterminera l'avenir politique du Québec.

Financement des péquistes

Il vient à peine de sortir d'une campagne de financement que le Parti Québécois s'embarque dans une autre.

Tous les détails de cette nouvelle souscription qu'on entreprendra prochainement auprès des militants et partisans du parti seront connus d'ici peu, lors d'une conférence de presse que le président régional Michel Dufour entend tenir.

On doit alors faire connaître l'objectif de la campagne au niveau régional et de chaque comté.

Mise en garde

Léonard Fortin, ci-devant représentant régional de l'Office de la protection du consommateur, met en garde la population concernant certaines offres d'emploi outre-mer.

En effet, des annonces publiées récemment dans certains journaux de la région prétendent qu'on peut mettre les personnes intéressées en contact avec des entreprises qui engagent de la main-d'oeuvre pour des emplois outre-mer.

Le représentant du bureau régional de l'OPC conseille à tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi de s'adresser au Centre de Main-d'Oeuvre ou de s'assurer que l'agence avec laquelle ils désirent transiger détient un permis du ministère du Travail du Québec, conformément à la Loi des bureaux de placement.

Toute personne désireuse d'obtenir plus de renseignements ou qui a été victime d'un abus à ce chapitre, peut communiquer avec l'Office au numéro: 547-5741.



Congrès annuel

L'Association de l'immeuble du Québec tient à compter d'aujourd'hui, dans la Vieille Capitale, son 25e congrès annuel.

On sait que le président provincial est Philippe Pilote, de Chicoutimi, ce dernier prononcera une conférence vendredi midi, dans le cadre de ce congrès.

Les délégués discuteront surtout de la Régie du logement, des différentes lois concernant l'habitation.



Elle aura prochainement huit mois

Vous vous rappelez cette histoire de bébé qui, en Grande-Bretagne, il y a un peu plus de sept mois, est venu au monde dans des circonstances très particulières, en étant conçu selon la toute nouvelle méthode extra-utérine?

La photo de gauche, c'est justement Louise Brown, il y a un peu plus de sept mois. À droite, c'est la nouvelle Louise Brown qui, il y a quelques jours, paraissait en excellent état de santé, à l'occasion d'une tournée spéciale au Japon où, en compagnie de ses parents, elle avait été invitée par les autorités d'une station de télévision d'Osaka.

Encore jusqu'au 30 pour voter

Les membres et associations membres de la Fédération des femmes du Québec ont encore jusqu'au 30 mars courant pour

se prévaloir de leur droit de vote concernant le prix Cécile-Roland-Bouchard.

Ce prix sera décerné à une femme du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se sera signalée au cours de la dernière année par son action sociale.

Chaque membre et association membre ont reçu un bulletin de vote qu'ils doivent retourner d'ici le 30 au secrétariat de la fédération.

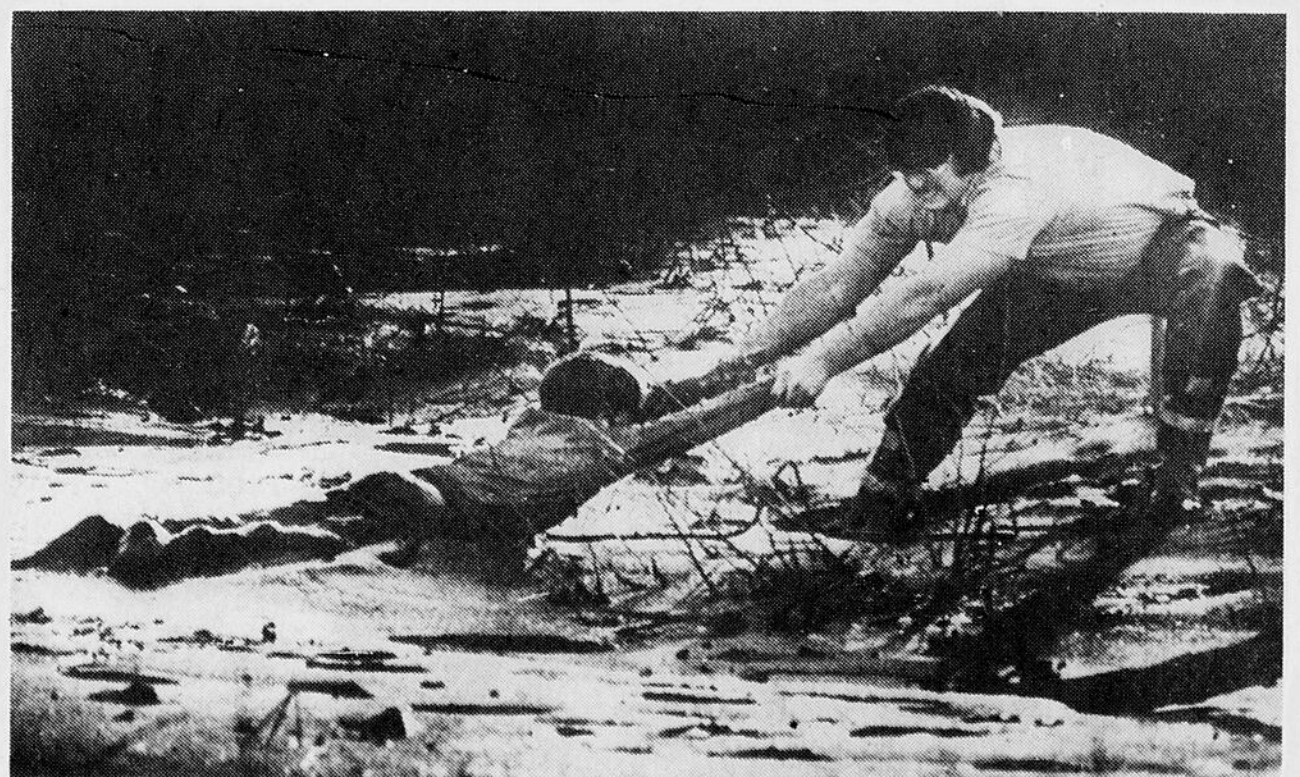
rendez-vous

Alma

Protection de l'enfance du Québec — Jeanne d'Arc Léger sera au Club de la direction de l'Alcan, pour la fondation sur la recherche de la protection de l'ENFANCE DU Québec, ce soir, à 20h00, et jeudi, même heure, pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma, local 095. Les clubs sociaux, féminins et masculins, psychologues, travailleurs sociaux, professeurs, etc.

Chicoutimi

Club de photos — Demain soir, réunion hebdomadaire au parc Rosaire-Gauthier, à 19h30. Programme: visite des nouveaux laboratoires 10-4.



Les "flos" font mieux de surveiller les trous de boue

D'accord, hier, le mercure est descendu bien en-dessous du point de congélation, ce qui a eu pour effet d'aider les érables à se faire un peu de force pour nous faire couler sous peu leur sève excellente et pour effet d'amenuiser les dangers de certains trous de boue...

Mais le doux temps reviendra et réapparaîtront plus dangereux ces fameux trous qu'on peut re-

trouver dans certaines coulées du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Alors, les enfants (et avis aux parents!), vous faites mieux de ne pas vous faire prendre comme ce garçonnet qui s'était laissé prendre au piège et qui a eu besoin d'un solide gaillard de policier de 220 livres pour s'en sortir!

Cours de français Une perte de \$150,000 pour le Centre linguistique

par Gilles Lalancette
JONQUIERE — Le centre linguistique du Collège de Jonquière ne pourra dispenser sa première session de cours intensifs de langue française à des anglophones prévue pour les mois de mai et juin en raison de la grève des étudiants qui a entraîné une prolongation de la session régulière d'hiver 1979. Cette situation provoquera une perte d'environ \$150,000.

Cette information a été confirmée hier, par le directeur du centre linguistique, M. Denis Tremblay. Il a indiqué cependant que la deuxième session prévue pour les mois de juillet et août sera dispensée normalement.

A ce chapitre, le centre linguistique prévoit accueillir un nombre plus considérable d'étudiants mais la perte de la première

session constitue tout de même une perte dans l'esprit de M. Tremblay.

Normalement, le centre recevait 150 étudiants anglophones à la première session et autant pour la seconde. Il est à prévoir que la deuxième session accueillera une centaine d'étudiants de plus que la normale.

Selon M. Denis Tremblay, on espère ainsi compenser pour la perte de la première session. "La perte est tout de même réelle. Avec tous les à-côtés, on peut estimer facilement à \$150,000 la perte nette", avoue le directeur du centre linguistique.

Par ailleurs, il est prévisible que plusieurs étudiants ne s'inscrivent pas à la deuxième session tout simplement parce qu'ils ont d'autres occupations. Leur seule chance était la période de mai-juin et elle s'est envolée.

Contrat non renouvelé Des "profs" du Collège manifestent leur mécontentement

CHICOUTIMI (GL) — Les professeurs du Collège de Chicoutimi ont effectué un débrayage symbolique de deux heures hier, afin de protester contre une intention de la direction à l'effet de ne pas renouveler le contrat de dix professeurs pour la prochaine année scolaire.

En fait, il s'agit d'un problème qui se pose entre chaque période de négociation. C'est un débat sur des articles de la convention et concerne des professeurs réputés à temps complet. Ce phénomène toucherait environ 300 professeurs à l'échelle de la province syndiqués à la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN).

Jusqu'à maintenant, le Comité des relations de travail de l'institution n'a pu trouver un terrain d'entente. Les professeurs ont même manifesté la semaine dernière empêchant, selon un porte-parole du collège, la tenue de la séance régulière du conseil de gestion.

Selon le président du syndicat, Yvon Lavoie, l'assemblée générale a donné mandat de décréter une journée d'étude sur la question au moment jugé opportun.

Dans le cadre de la négociation qui s'amorce, le président Lavoie espère bien que cette épineuse question sera élucidée une fois pour toutes. Du moins, le syndicat l'exigera.

Jonquière se porte acquéreur de l'école Pedneault

JONQUIERE (CF) — La ville de Jonquière a décidé de répondre positivement à l'offre de la Commission scolaire d'Arvida et acceptant de se porter acquéreur de l'école Pedneault pour la somme nominale de \$1.

La ville a déjà loué les lieux pour des fins communautaires, en août 1976, mais le bail stipule que la commission scolaire peut y mettre fin n'importe quand si elle juge avoir besoin du local.

La ville devra cependant prendre à sa charge la dette de \$5,800 encore rattachée à l'école.

Parallèlement, le conseil de Jonquière a aussi décidé d'offrir de céder à la même commission scolaire l'édifice du 110 de la rue Downing, en échange de l'école Saint-Joseph. La CSRL occupe actuellement l'édifice de la rue Downing. La ville de Jonquière

voudrait utiliser le terrain où se trouve actuellement l'école Saint-Joseph pour la construction de logements municipaux.

Les 39 HLM

Le conseil a pris connaissance d'une lettre de la SHQ, dans laquelle celle-ci indiquait qu'elle avait accepté les plans et devis de 39 logements municipaux prévus pour la ville de Jonquière.

On procédera maintenant à la publication des appels d'offres, dont on prévoit la fermeture le 28 avril.

De ces logements, dix-huit seront construits dans le secteur Saint-Jean-Eudes, douze dans le secteur Kenogami et neuf dans celui de Jonquière.

Ces logements étaient inscrits à la programmation 1975.

Egout Dolbeau accorde le contrat à la firme Sindra

DOLBEAU — La firme Sindra de Saint-Jean-Chrysostome a obtenu le contrat de l'égout collecteur du quartier des Vétérans au montant de \$966,925.10.

Le conseil de Dolbeau a accepté, lundi soir, cette firme de Québec qui était l'un des six soumissionnaires dont le rapport a été présenté par LMBDS, ingénieurs-conseils.

Bibliothèque

Dolbeau a subventionné la bibliothèque municipale pour \$5,950 et paiera la cotisation à la bibliothèque centrale de prêts qui s'élève à \$3,380.40.

Sûreté du Québec

Une demande sera adressée à l'escouade de la Sûreté du Québec pour effectuer une surveillance plus étroite sur la vente de la bière aux moins de 18 ans dans les épiceries, dépanneurs et hôtels.

Le conseiller Jules Marceau avait fait cette remarque qu'un citoyen lui rapportait pour la vente de bière à trois jeunes de 12 ans. M. Yoland Simard devait renchérir qu'il en avait vu plusieurs et que la surveillance était diminuée dans ce domaine, alors qu'elle était beaucoup plus stricte il y a quelques années.

Elevage de veaux à chair blanche

Couronnement de plusieurs années d'efforts

ALMA (SC) — Inauguration d'une entreprise consacrée à un nouveau type d'élevage de veaux à chair blanche, au début de la semaine à Alma, et aboutissement pour cet entrepreneur de plusieurs années de recherches et d'efforts.

C'est une cérémonie à deux dimensions qu'on avait organisée hier, avec comme acteur principal cet agriculteur d'Alma, M. Florent Jean.

Ce dernier avait décidé en 1976 de réorienter sa ferme, et avait alors choisi d'implanter au Saguenay-Lac-Saint-Jean cet élevage nouveau, pratique intensément en Europe, et qui consiste à préparer du gros veau de lait, qui donne une chair blanche très recherchée.

C'est cependant au prix de plusieurs dizaines de mois de démarches que M. Jean obtenait enfin l'appui des collaborateurs indispensables, notamment les institutions financières.

Maniant avec son épouse les documents officiels autant que le marteau, M. Jean devait essayer plusieurs déboires, dont l'effondrement de son immense bâtisse, emportée par un gros coup de vent dès le début de la construction. Ayant littéralement engagé son

actif, humain comme financier, dans cette entreprise, M. Jean faisait visiter l'établissement avec satisfaction à un groupe d'invités.

Après une expérience de mise en marché réussie au cours des mois précédents, il entreprend à compter de maintenant la phase de production comme telle.

La production

Utilisant pour cette production intensive les veaux laitiers qui sont autrement éliminés en très bas âge, M. Jean pourrait produire plus de 2,000 de ces animaux par année. L'investissement consenti pour toute l'affaire atteint \$250,000.

On fait grossir les veaux de façon rapide, en les nourrissant de façon particulière, ce qui donne la chair très blanche, "mieux cotée que le stear rouge A-1", et le mode d'élevage permet d'obtenir des résultats rapides.

Il a fallu pour préparer la production l'aide technique d'un spécialiste venu de France, M. René Gall, et le soutien du ministère de l'Agriculture. C'est la CCS qui a fait la mise en marché des 300 premiers spécimens.

Quand on sait qu'il existe

800,000 vaches laitières au Québec, que ces dernières donnent 400,000 bons veaux par année, et qu'on produit au Québec 20% seulement de notre consommation de viande, on ne s'étonne pas des espoirs que nourrit M. Jean de réussir son exploit.

Sur le seul marché de Montréal, on pourrait écouler 20,000 gros veaux par année, d'autant plus que la consommation de veau atteint 6 livres par personne par année au Canada.

Un point noir pour le moment: la poudre de lait coûte cher, plus cher pour un producteur de la région que pour les pays étrangers qui en importent.

Des démarches se poursuivent auprès d'Ottawa et de l'Ontario, seule province réticente. L'objectif est de payer la poudre au prix international, soit \$0.18 la livre, et non pas \$0.76 la livre.

En attendant, M. Jean produira du veau à grains, et du veau de lait, soit du rouge (pâle) et du blanc. Et cet entrepreneur à l'esprit d'aventure, disait-on de lui hier au cours de la cérémonie d'ouverture, se donne encore quelques mois de travail pour faire mentir complètement tous ceux qui n'ont pas cru en son affaire depuis 1976.



Florent Jean devant ce nouveau défi.

**ETIQUETTE
ROUGE**
SUPER-VENTE

Manteaux
de
1979
au prix
de
1978

Venez profiter
de nos
spéciaux
avant
le retour
de la taxe
de vente.



Entreposez
vos fourrures
dès maintenant

2%
comprenant:
assurance et
entreposage



MAIL 170
JONQUIERE
(secteur Arvida)
Téls: 548-3177
548-3178



STEIN

Qualité à bas prix

BOUCHERIE

BACON EN TRANCHES
SANS COUENNE
LAZY MAPLE DE SWIFT
PQT DE 1 LB

\$1.45

GIGOT D'AGNEAU SURGELÉ
DE LA NOUVELLE ZÉLANDE
ENTIER OU EN MOITIÉ
LA LB

\$1.55

BOLOGNE AU MORCEAU
MAPLE LEAF
ORDINAIRE OU CIRÉ
TAIR

99¢

ROULÉS AUX OEUFS
WONG WING
PQT DE 12

\$1.49

SAUCISSES SURGELÉES
LA BELLE FERMIERE
PQT DE 1 LB

\$1.59

Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

BOUCHERIE

DINDE BUTTERBALL SURGELÉE
SWIFT PREMIUM
DE MOINS DE 16 LB
CANADA
CATÉGORIE "A"
LA LB

\$1.19

BOUCHERIE

JAMBON DÉOSSÉ SUGAR PLUM
DE SWIFT
EN QUARTS
LA LB

\$2.29

BÂTONNET DE PEPPERONI
MAPLE LEAF
EMPAQUÉTÉ SOUS VIDE
PQT DE 10 OZ

\$1.49

SIMILI POULET EN TRANCHES
HYGRADE
VIANDE ET OLIVES
PIMENTS
ET CORNICHONS
PQT DE 6 OZ

59¢

JAMBON DÉOSSÉ
OLDE FASHIONED
DE SCHNEIDER
(OFFERT SEULEMENT DANS
LES MAGASINS AVEC COMP.
TOIR DE CHARCUTERIE)

\$3.69 LA LB

FILET DE MORUE SURGELÉ
HIGH LINER
PQT DE 16 OZ

\$1.29

BOEUF FUMÉ EN TRANCHES
COORSH
PQT DE 4 SACHETS
DE 2 OZ

\$1.69

BÂTONNETS DE GOBERGE SURGELÉS
BLUE WATER
PQT DE 14 OZ

\$1.29

JUS DE TOMATES
HEINZ
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 19 OZ LIQ.

33¢

MAÏS EN CRÈME
LIBBY'S
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 14 OZ LIQ.

37¢

PRÉPARATION À SOUPE
POULET ET NOUILLES
LIPTON

39¢ BTE DE 2 SACHETS

CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY
ORDINAIRE OU BARBECUE
SAC DE 225 g

77¢

JUSQU'AU 7 AVRIL,
AGRÉMENTEZ VOTRE PRINTEMPS
D'UNE ONDÉE DE JOYEUX BAS PRIX!
DE SUPERBES AUBAINES
VOUS ATTENDENT
DANS TOUS NOS MAGASINS.
POUR LES CONNAÎTRE,
CONSULTEZ
NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE
ENCARTÉ AUJOURD'HUI DANS CE JOURNAL.

EPICERIE

CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ
BOCAL DE 10 OZ

\$4.98

POMMES DE TERRE FRITES SURGELÉES
STEINBERG
COUPE AU CHOIX

53¢ SAC DE 2 LB

CONFITURE DE FRAISES OU FRAMBOISES
VACHON, AVEC PECTINE

\$1.19 POT DE 24 OZ LIQ.

JUS D'ORANGE SURGELÉ
ORCHARD KING
NON SUCRÉ, CONCENTRÉ, DE FLORIDE

75¢ BTE DE 12 1/2 OZ LIQ.

FROMAGE EN TRANCHES INDIVIDUELLES
STEINBERG
PQT DE 1 LB

\$1.38

DÉTERSIF EN POUDRE
ARCTIC POWER
BTE DE 6 LITRES

\$2.57

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
LAVO
BOUT. DE 128 OZ LIQ.

87¢

LAVE-GLACES
MIRA MART
LE GALLON

99¢

MOUCHOIRS DE PAPIER
KLEENEX
COULEURS AU CHOIX
BTE DE 200

59¢

BERG!

toute la semaine!

Oui,
Steinberg
est de
votre côté.

ÉPICERIE



PEPSI-COLA
BOUT. CONSIGNÉE
DE 1.5 LITRE
DÉPÔT EN SUS

49¢

BOULANGERIE



**PRÉPARATION
À GÂTEAU
STEINBERG
AU CHOIX
BTE DE 19 OZ**

59¢

BOULANGERIE
TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE
SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL

**TARTE AU SUCRE
STEINBERG
8" - 18 OZ**

69¢

**GÂTEAU
À L'ANCIENNE
STEINBERG
16 OZ**

89¢

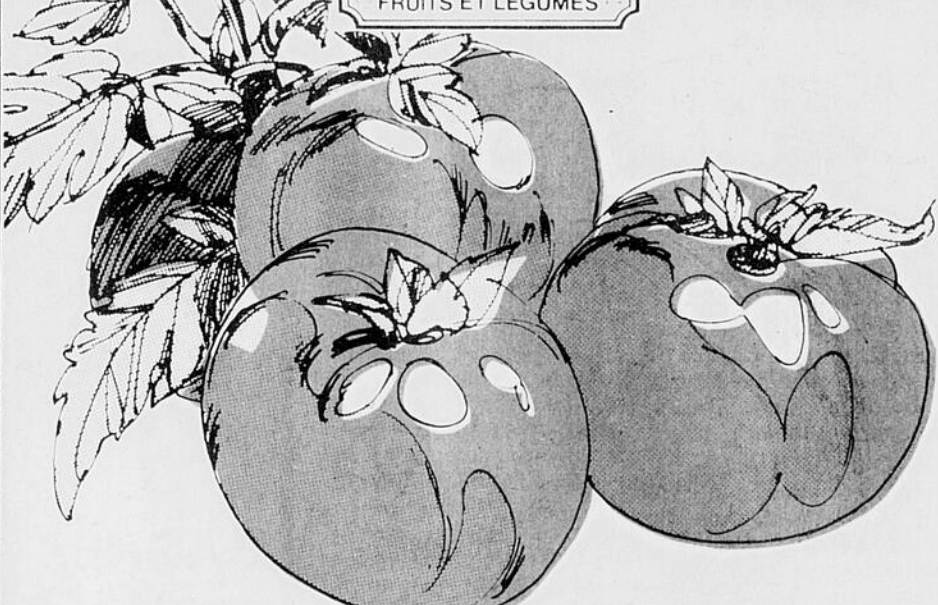
ÉPICERIE



**ESSUIE-TOUT
FACELLE ROYALE
COULEURS AU CHOIX
PQT DE 2 ROUL.**

99¢

FRUITS ET LEGUMES



**TOMATES
DE FLORIDE
GROSSEUR MOYENNE
CANADA NO 1
LA LB**

49¢

**BRIOCHES
AUX FRAMBOISES
SUCRÉES
STEINBERG
PQT DE 8**

79¢

NON ALIMENTAIRES

NON DISPONIBLES CHEZ BEAUCOUP

**TASSE DE
PORCELAINE
BLANCHE
PIECE**

89¢

**PETITS TAPIS
ENVELOPPÉS INDIVIDUELLEMENT
AU CHOIX
PIECE**

\$1.75

PRODUITS SURGÉLÉS

**TARTE
AUX POMMES
MRS SMITH
26 OZ** **\$1.45**

**ABAISSÉS
DE TARTES
PROFONDES
GAINSBOROUGH
POT DE 12 OZ** **\$1.29**

**JUS
DE RAISIN
WELCH
BTE DE 16 OZ LIQ.** **\$1.09**

**GÂTEAU ÉPONGE
AVEC CRÈME
FOUETTÉE
SARA LEE
VANILLE OU CHOCOLAT
9 OZ** **\$1.09**

**PIZZA
TOUTE GARNIE
MAESTRO
454 g** **\$1.79**

**MUFFINS
ANGLAIS
GAINSBOROUGH** **63¢** 11 OZ

BEAUTE & HYGIENE

**SHAMPOING
PROTEIN 21
AU CHOIX
BOUT. DE 400 mL** **\$2.25**

**RASOIR JETABLE
POUR HOMMES
BIC
POT DE 4** **79¢**

**DÉSODORISANT
À BILLE
NOXZEMA
BOUT. DE 3 OZ LIQ.** **\$1.49**

**PANSEMENTS
ADHÉSIFS
BAND AID
POT DE 100** **\$2.29**

**SHAMPOING
BODY ON TAP
AU CHOIX
BOUT. DE 350 mL** **\$2.99**

**RINCE-BOUCHE
CEPACOL
BOUT. DE 750 mL** **\$2.25**

**RAISINS ROUGES
"EMPEROR"
DU CHILI
LA LB**

\$1.49

**ORANGES
VALENCIA
DE FLORIDE
GROSSEUR 80
LA DOUZ.**

\$1.69

**CULOTTE
DE BÉBÉ EN
CAOUTCHOUC
GRANDEURS AU CHOIX
LA PAIRE** **75¢**

**PANIER À LESSIVE
OVALE
EN PLASTIQUE
PIECE**

\$1.59

**POMMES
GRANNY SMITH
DU CHILI
LA LB**

69¢

**CHOU POMMÉ
DU TEXAS, NOUVELLE RÉCOLTE
CANADA NO 1
LA LB**

39¢

**PLANTES DE MAISON
AU CHOIX
POT DE 3 1/2"**

98¢



Champ foncier des municipalités

Taxe d'affaires maintenue

QUEBEC (CF) — Le maintien de la taxe d'affaires dans le champ foncier des municipalités et des modifications au régime d'imposition des sociétés de télécommunications, d'électricité et de gaz favorisent la diminution des écarts entre les avantages que retireront les municipalités de la réforme fiscale qui entrera en vigueur dès le premier janvier prochain.

Ainsi, avec le nouveau régime, Jonquière retirera de la réforme un avantage supérieur à Chicoutimi, mais la différence entre les deux villes sera moindre qu'elle ne l'aurait été si on avait retenu les toutes premières propositions de la réforme fiscale.

On n'a pas voulu rendre disponible aux médias d'information les avantages que retireront chacun des municipalités, désirant d'abord en informer les représentants municipaux.

Dans le cas des deux principales villes du Haut-Saguenay, des avantages de \$3.6 millions pour Jonquière et \$2.2 millions pour Chicoutimi, avancés la semaine dernière par le comptable Roland Gauthier, paraissent des ordres de grandeurs raisonnables.

Le transfert de l'impôt scolaire normalisé aux municipalités représente bien sûr la pierre angulaire de cette réforme de la fiscalité municipale. A cet égard, l'avantageuse présence de l'immobilisation industrielle dont bénéficie Jonquière lui profitera largement.

Forté d'un secteur commercial développé, Chicoutimi retient une partie des avantages que lui enlevait la première proposition en conservant la taxe d'affaires. Le gouvernement récupère toutefois la taxe de vente, comme prévu.

Un nouveau système d'imposition des sociétés de télécommunication, d'électricité et de gaz permet une certaine répartition de ces revenus et assure une distribution plus équitable des avantages de la réforme, notamment dans les cas des villes du Haut-Saguenay.

Il est intéressant de noter qu'on créera un fonds de péréquation, de façon à garantir aux municipalités moins avantagées par la réforme le montant qu'elles tirent de la situation actuelle plus \$10 par capita par année.

On estime que la réforme fiscale municipale représente, telle que conçue, un transfert net de \$264 millions aux municipalités.



Le ministre des Finances

De l'ordre dans les dépenses de l'Etat

QUEBEC (PC) — La priorité du gouvernement consiste, à ce moment-ci, à remettre de l'ordre dans les dépenses de l'Etat. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans son discours du budget prononcé, hier soir, devant l'Assemblée nationale.

Le ministre a souligné qu'on avait peu tendance à réévaluer les programmes existants et qu'il fallait désormais que certaines décisions soient prises par le gouvernement afin d'en permettre le réexamen.

Ainsi, tous les ministères et organismes relevant du Conseil du Trésor auront jusqu'au 1er avril 1980 pour réduire leurs effectifs de 2,5 pour cent. Le personnel retranché sera affecté aux nouveaux programmes.

Quant aux hôpitaux et aux commissions scolaires, sauf en ce qui concerne les salaires, leurs dépenses de fonctionnement ne seront pas indexées, bien que pour les hôpitaux, un plan de redressement budgétaire visant à éliminer les déficits accumulés soit déjà en cours.

Le deuxième objectif du nouveau budget a trait à la poursuite de l'assainissement de la situation des fonds de pension administrés par le gouvernement. Attribuant les difficultés dans ce domaine aux dettes laissées par le précédent gouvernement, le ministre Parizeau a annoncé qu'un montant supplémentaire de \$336 millions sera comptabilisé cette année pour poursuivre l'opération d'assainissement.

Le gouvernement comptabilisera ainsi les contributions qu'il verse à titre d'employeur à tous les fonds de pension des employés de l'Etat tout en commençant à amortir le déficit de plusieurs milliards dont il a hérité.

En troisième lieu, le nouveau budget cherchera à réduire le rythme d'expansion des salaires dans le secteur public. Précisant que le gouvernement était lié par les conventions collectives encore en vigueur, M. Parizeau a indiqué qu'on ne pouvait continuer à consentir des augmentations de plus de 3,5 p.c. sans compromettre les efforts entrepris pour réduire le fardeau fiscal des Québécois.

Priorités

Sur le plan économique, le budget accorde la priorité à l'investissement dans les secteurs industriel et commercial de même que dans les services publics.

On continuera à favoriser le relèvement de l'agriculture en réduisant les coûts de production et en augmentant la capacité de l'industrie forestière et papetière. Une société d'exportation sera créée et la direction du programme OSE sera chargée de surveiller un nombre important des projets d'investissement public dont le gouvernement cherche à accélérer la réalisation.

En immobilisations

Québec investira quelque \$24 millions

par Claude Fortin

QUEBEC (CF) — Au cours de l'année fiscale 1979-80, le gouvernement du Québec investira quelque \$24 millions en immobilisations au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en plus des sommes non précisées qui seront vraisemblablement dépensées dans le secteur tourisme et loisirs.

Voilà une des importantes parts des crédits prévus pour la région dans le budget québécois rendu public hier par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Les prochains mois verront la réalisation d'une nouvelle partie, apparemment assez importante, du projet d'élargissement du tronçon de la route 175 compris entre la rue des Saguenéens et la barrière de Laterrière, porte du parc des Laurentides. Le coût total du projet s'élève à \$7.2 millions. On y investira 2,5 millions au cours de la prochaine année.

Les travaux de la partie comprise entre la rue des Saguenéens et le rond-point du boulevard Talbot ont déjà été complétés.

Dans le projet d'autoroute Lac-Saint-Jean-La Baie, on investira \$1 million, au cours des mois subséquents, sur un engagement total de \$4 millions.

Toujours dans le domaine des transports, l'aéroport de Saint-Méthode recueillera sa part du gâteau, profitant d'une aide de \$300.000, utilisable pour le gravelage et le revêtement souple des pistes.

Au chapitre de la voirie forestière, le gouvernement a prévu dépenser pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean quelque \$2.2 millions.

Travaux publics

Au domaine des travaux publics, le budget Parizeau confirme l'amorce de la réalisation des projets attendus, \$375.000 à Roberval (\$1.5 million) et \$300.000 à Saint-Félicien (\$1.2 million).

Parmi les autres programmes placés sous la juridiction de la SHQ, on relève les programmes d'amélioration de quartiers et ceux de dégagement de terrains, où la région s'est inscrite neuf fois sur quatre-vingt-trois, recueillant \$1.4 millions sur les \$15.8 millions alloués.

Au chapitre des projets de restauration, le Saguenay-Lac-Saint-Jean tire également relativement bien son épingle du jeu avec 11 projets sur 86 et \$3.1 millions des \$22.4 millions disponibles.

SHQ

Injection de \$10.4 millions

QUEBEC (CF) — Les projets de construction de logements municipaux qui seront complétés ou amorcés dans la région au cours de la prochaine année représentent 5,7 p.c. de l'ensemble des projets québécois et 2,7 p.c. des investissements qui seront consentis dans ce domaine.

Les évaluations gouvernementales inhérentes au budget québécois font état de l'amorce ou de la completion de 24 projets de logements municipaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1979-80. On en prévoit 422 dans l'ensemble du Québec.

La part de travaux qui sera effectivement complétée aura requis un investissement de \$5.6 millions, sur les \$24 millions nécessaires.

La SHO affectera par ailleurs \$181.000 à la réparation des HLM, en regard d'un montant de \$466.000 qu'on dépensera sur une plus longue période.

D'une façon plus particulière, Chicoutimi et Jonquière ont le plus de projets de logements municipaux inscrits au programme de cette année, avec chacun quatre. La Baie en a trois, et Alma et Dolbeau en ont chacun deux.

Neuf autres municipalités sont inscrites une fois au programme. Il s'agit de Bégin, Chibougamau, Laterrière, Mistassini, Normandin, Roberval, Saint-Bruno, Saint-Félicien et Saint-Prime.

En termes financiers, Jonquière et Chicoutimi recevront respectivement \$1.4 et \$1.2 millions, au regard de besoins de \$4.1 et \$6 millions.

La ville d'Alma suit avec \$525.000, pour des besoins de l'ordre de \$2.1 millions.

Toujours dans le domaine des logements municipaux, la SHQ consentira \$293.000 à Dolbeau (1,8 million), \$346.000 à La Baie (1,6 million).

Ainsi, prévoit-on affecter \$1 million à la construction du Palais de justice d'Alma, dont on estime le coût total à quelque \$4.2 millions.

Le projet de rénovation de celui de Chicoutimi recevra \$750.000, ou environ la moitié des crédits nécessaires de \$1.45 million.

Le gouvernement dépensera quelque \$800.000 dans la construction de l'édifice de la Sûreté du Québec, ainsi prévu dans cette ville. On évalue le projet à \$3.7 millions.

On complètera le projet de même nature prévu pour Roberval en y investissant un peu plus de \$700.000.

Affaires sociales

Le budget rendu public hier confirme la réalisation du centre d'accueil du secteur Arvida en y affectant des crédits de l'ordre de \$1.75 million, sur les \$2.5 millions requis.

A Chicoutimi, un projet de même nature et de même envergure profitera d'une tranche d'investissement de \$1.95 million.

Le centre hospitalier de Chicoutimi recevra un soutien de \$633.000, au chapitre de l'immobilisation, comptant pour une partie des \$2.1 millions prévus. Les documents disponibles ne précisent pas l'utilisation anticipée pour cette subvention, mais on peut croire qu'elle touche la construction de la nouvelle buanderie communautaire régionale.

Les domaines d'investissement qui relèvent de la Société d'habitation du Québec assureront au Saguenay-Lac-Saint-Jean une injection de quelque \$10.4 millions. La construction de logements municipaux et les programmes de restauration accaparent la majeure partie de ce montant, en grugeant quelque \$8.7 millions.

Epargne-actions

Mesure unique au pays

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a annoncé hier soir dans son discours du budget, la création d'un régime d'épargne-actions qui permettra aux particuliers de déduire de leur revenu imposable, une partie de leurs investissements annuels dans les entreprises québécoises.

Le nouveau régime est la réponse du gouvernement aux critiques formulées par

les milieux d'affaires sur le taux de taxation des cadres québécois. Il permettra aussi de stimuler l'industrie du Québec par l'injection de capitaux nouveaux et d'en éliminer la dépendance à l'égard du capital emprunté.

Par cette mesure "unique au Canada", le gouvernement Lvesque entend donc s'allier définitivement le monde des affaires tout en rapatriant dans la province, des capitaux

qui jusqu'ici, étaient investis à l'étranger.

Déductions

Les particuliers qui voudront se prévaloir du régime d'épargne-actions, pourront le faire en déduisant de leur revenu le montant de leurs investissements nets annuels en actions admissibles d'entreprises québécoises effectuées durant l'année d'imposition.

Pour les gagne-petit

Revenu minimum garanti

QUEBEC (PC) — L'implantation cette année d'un revenu minimum garanti pour les travailleurs mariés avec enfants constitue "la plus spectaculaire des mesures sociales annoncées", a affirmé mardi le ministre des Finances, Jacques Parizeau.

Ce revenu minimum garanti consistera en un supplément versé par le ministère du Revenu aux travailleurs mariés et ayant au moins un enfant à charge.

Le taux des prestations sera basé sur le niveau de salaire du travailleur. Au cours de la première année, le régime

ne touchera que les ménages avec enfants.

Une somme de \$31 millions sera consacrée à cette nouvelle mesure au cours de l'année financière 1979-80.

"L'an prochain, on verra à étendre la formule aux couples sans enfants et aux personnes seules qui travaillent mais dont les revenus restent notablement inférieurs à un minimum acceptable", a dit M. Parizeau.

Le gouvernement avait songé à une augmentation du salaire minimum pour aider la cause des gagne-petit.



SAMEDI

CHANCEUX

GAGNEZ LE CONCOURS CUMULATIF

CETTE SEMAINE A GAGNER

\$500.

\$400⁰⁰ SERONT AJOUTES EN PLUS A CHAQUE SEMAINE SI LE MONTANT N'EST PAS GAGNE LA SEMAINE PRECEDENTE

Soyez présents en face de Woolco dans le mail



place du royaume

SAMEDI, 31 MARS

NOMBREUX PRIX DE PRESENCES DONNES PAR LES MAGASINS DE MODES HOMMES

DES 10H00 A.M., SI VOUS ETES PRESENTS DANS LE MAIL.

Procurez-vous des billets de participation dans toutes les boutiques et grands magasins

Tous les prix de ce concours cumulatif sont des bons achats




Vêtements et chaussures

La taxe de vente définitivement abolie

par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — La taxe de vente sur les vêtements de moins de \$500,

sur les chaussures de moins de \$100 et sur les textiles sera définitivement abolie à compter du 1er avril.

Voilà ce qu'a annoncé hier soir le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, dans son dis-

cours sur le budget 1979-1980. Pour différentes raisons, M. Parizeau n'a pas retenu le secteur du meuble qui redeviendra assujéti à la taxe de vente dans quatre jours.

La suppression de la taxe de vente pour un an décriée en avril dernier n'a pas eu le même impact dans ce secteur à cause notamment du ralentissement de la construction résidentielle.

ministre Parizeau a annoncé l'extension de la taxe de vente au secteur public, mesure qui rapportera au Trésor une vingtaine de millions de dollars, compte tenu de la contribution de plusieurs sociétés d'Etat et de l'élimination de l'évasion fiscale que le système actuel engendrait.

Ainsi, depuis minuit hier soir, tous les ministères, agences gouvernementales et organismes financés par le gouvernement sont assujéti à la taxe de vente.

Le fait de taxer les entreprises publiques et parapubliques au même titre que l'entreprise privée corrige, selon M. Parizeau, une situation de fait ridicule qui exige du ministère du Revenu des contrôles absolument inutiles.

De plus, cette modification permettra au secteur privé de livrer une meilleure concurrence à certaines sociétés d'Etat à l'occasion de la préparation des soumissions publiques.

Arbres et plantes

Enfin, une dernière modification à la taxe de vente vise à corriger une autre anomalie.

Toute vente d'arbres, d'arbustes, de plantes, de bulbes à l'exception

des fleurs coupées ou artificielles, sera exempte de taxe.

Le Trésor public y perdra quelque \$2 millions mais cette mesure éliminera une foule de contrôles.

Un horticulteur qui vendait ces produits venant de sa propre exploitation ne devait pas faire payer cette taxe au client, mais la taxe était exigible si ces mêmes produits venaient d'un voisin ou d'un fournisseur.

Protection du public

Et pour ajouter à toutes ces mesures qui visent à augmenter le pouvoir d'achat du contribuable-consommateur, le ministre Parizeau a annoncé une augmentation de 10,3 pour cent du budget du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

La partie la plus importante de la croissance des crédits de ce ministère apparaît au programme de la protection du public. On y ajoute un peu plus d'un million aux \$6,2 millions affectés l'an passé.

Cette somme sera affectée principalement à divers projets d'information et d'éducation des consommateurs, y compris le programme de la contre-publicité.

Aide exceptionnelle pour le meuble et la chaussure

QUEBEC (PC) — Les secteurs manufacturiers du meuble et de la chaussure bénéficieront au cours des trois prochaines années d'une aide exceptionnelle du gouvernement québécois.

Un nouveau programme de plus de \$10 millions, vi-

sant à stimuler l'innovation dans ces secteurs, a été annoncé hier soir par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Pour l'année 1979-1980, le gouvernement du Québec a affecté une somme de \$1,8 million à cette fin à même les quelque \$88 mil-

lions qu'il entend consacrer pour l'orientation et le développement de l'industrie secondaire.

Dans son discours sur le budget, prononcé hier soir à l'Assemblée nationale, M. Parizeau a bien précisé l'objectif visé: au bout de trois ans, ces industries de-

ront être concurrentielles avec les producteurs des Etats-Unis et de l'Europe de l'Ouest.

Passé cette période, ces industries dites traditionnelles ne devront pas compter sur un appui exceptionnel du gouvernement. "Les réorganisations et la modernisation auxquelles elles doivent se livrer, c'est maintenant que cela doit se produire", a indiqué M. Parizeau.

Pour le secteur du meuble, c'est là la seule mesure incitative contenue dans le discours du budget. Contrairement aux secteurs du vêtement, de la chaussure et de la textile, celui du meuble sera de nouveau assujéti à la taxe de vente à compter du 1er avril.

Gouvernement taxe

Dans un deuxième temps, le mi-

Nette amélioration de l'économie en 1978

QUEBEC (PC) — Grâce à la reprise dans le secteur manufacturier, la situation économique s'est nettement améliorée en 1978 au Québec, a déclaré mardi le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

L'augmentation du produit intérieur brut réel a été de 3,5 pour cent et l'emploi a augmenté de 47.000. En 1977, l'emploi n'avait crû que de 17.000.

Ce sont surtout les reprises dans le secteur manufacturier qui ont aidé l'économie à reprendre son souffle. La croissance a été particulièrement prononcée dans le secteur de l'équipement de transport, du bois, de la transformation des métaux et des pâtes et papiers.

M. Parizeau a mis l'accent également sur la "performance encourageante"

de l'industrie du vêtement, du textile et de la chaussure. Cette performance a été stimulée par l'abolition de la taxe de vente de huit pour cent par le gouvernement du Québec en avril dernier et par l'imposition de contingents à l'exportation étrangère.

Ainsi, un tableau déposé par M. Parizeau fait voir que d'avril à décembre 1978, les ventes au détail de vêtements ont augmenté de 12,9 p.c. au Québec contre seulement 10,8 p.c. au Canada. Même situation dans la chaussure, dont l'augmentation des ventes au Québec a été de 17,1 p.c. contre 8,1 p.c. dans le reste du Canada.

Dans le domaine du meuble, on a compilé un taux d'augmentation dans les expéditions de 20,7 p.c. pendant la même période au Québec. Ce taux était de

17,3 p.c. dans le reste du Canada.

Selon M. Parizeau, les consommateurs ont pu économiser plus de \$300 millions en 1978 grâce à l'abolition de la taxe de vente. C'est ce qui a incité le gouvernement à la maintenir pour les vêtements de \$500 et moins, et pour les chaussures de \$100 et moins.

Malgré tout, la situation du consommateur québécois demeure sérieuse. Les prix à la consommation ont augmenté de 8,4 p.c., ce qui demeure inférieur à la moyenne canadienne de 9 p.c., mais ce qui est inférieur à l'augmentation du salaire moyen qui est de 7,4 p.c.

Emprunts

Quant au déficit budgétaire, il sera cette année de un milliard 335 millions de dollars, soit une augmentation de \$300 millions par rapport à l'an dernier.

M. Parizeau a donné deux raisons pour expliquer cette différence: un refus du gouvernement fédéral de verser directement au Québec une contribution de \$185 millions comme contribution à l'abolition sélective de la taxe de vente, et une baisse de \$74 millions au niveau des revenus sur l'impôt des particuliers.

Pour contrer ce déficit budgétaire, le gouvernement s'est tourné comme à l'habitude vers les emprunts. Il a emprunté \$1,573,000,000, dont plus de \$629 millions auprès de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Enfin, le ministre des Finances s'est félicité de ce que l'écart diminue entre le taux de rendement des obligations québécoises, et celui des obligations des autres gouvernements canadiens, soit l'Ontario et le gouvernement fédéral.

L'Education fera 26.2 pour cent des dépenses

QUEBEC (PC) — Le ministère de l'Education acceptera 26,2 pour cent des dépenses totales de la province, ce qui le place au deuxième rang des ministères — après les affaires sociales — pour l'importance du budget.

Le budget de l'éducation, \$3,9 milliards, ne représente cependant qu'une augmentation de 2,7 pour cent par rapport à celui de l'année précédente.

L'enseignement primaire et secondaire reçoit \$2,1 milliards; l'enseignement collégial \$510,3 millions; l'enseignement universitaire \$732 millions; l'enseignement privé \$169,4 millions et la formation des adultes \$124,2 millions.

Une somme de \$12,5 millions sera affectée à la mise en application du plan d'action de l'enseignement primaire et secondaire avec, en priorité, l'application des mesures d'assistance à l'enfance en milieu défavorisé et en difficulté d'apprentissage et d'habitation.

Le budget du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, inclus dans celui du ministère de l'Education, a été augmenté de 8,7 pour cent et passe à \$69,6 millions, surtout en raison de l'accroissement des subventions aux organismes de loisirs et aux clubs sportifs. Une somme de \$3 millions a été prévue pour l'organisation des fêtes nationales.

Impôt d'une personne mariée

QUEBEC (PC) — Impôt que paiera une personne mariée en 1980, suite aux mesures fiscales annoncées hier, comparativement à celui qu'elle versera en 1979:

Revenu	1979	1980
6,000	158	174
7,000	138	179
8,000	16	140
9,000	119	15
10,000	338	195
12,000	672	514
15,000	1,288	1,115
20,000	2,402	2,222
25,000	3,588	3,395
35,000	6,192	5,978
50,000	10,498	10,261
100,000	26,664	24,403

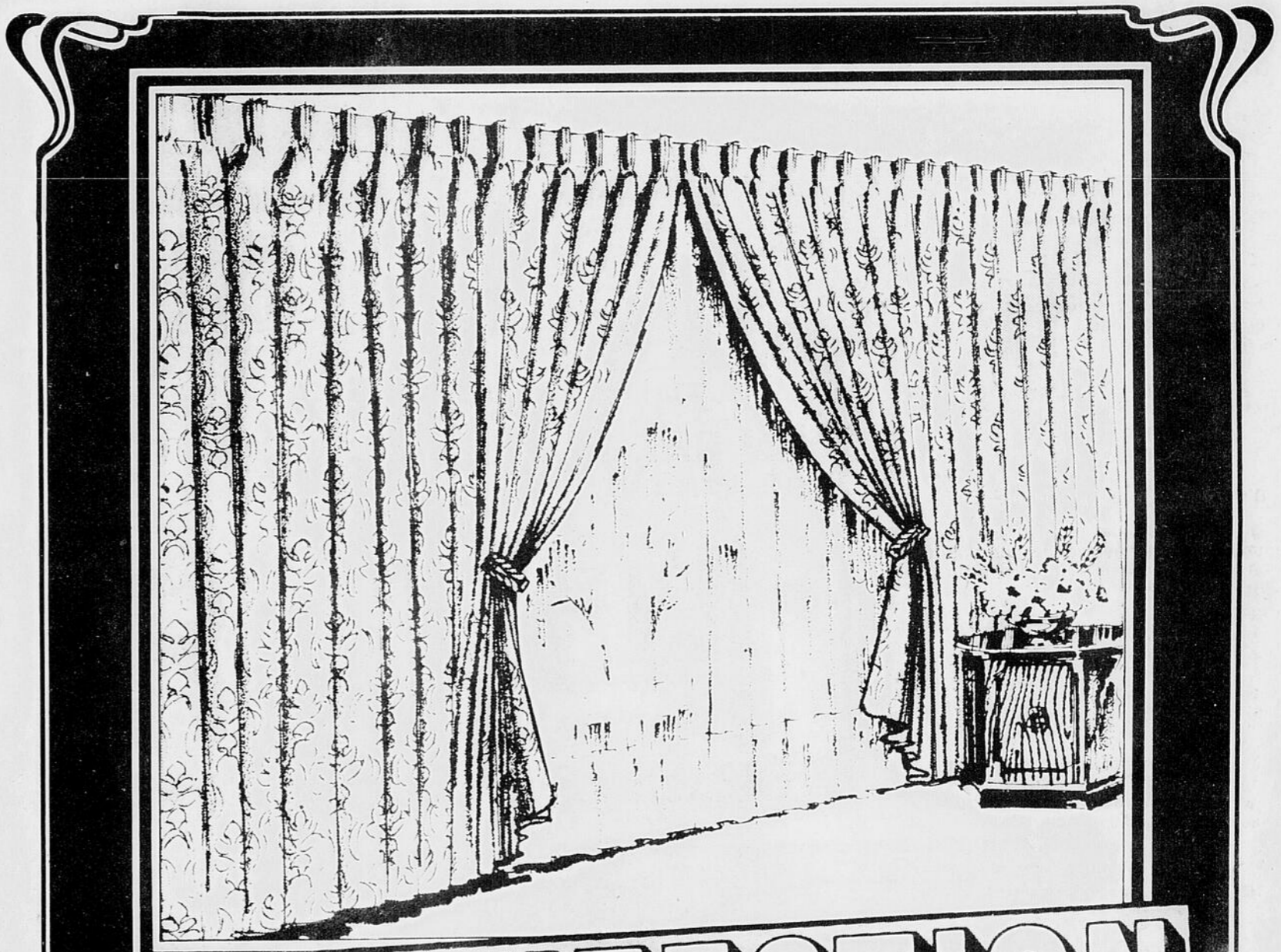
Le signe moins placé devant certains chiffres indique un remboursement au contribuable parce que leur crédit d'impôt est plus élevé que leur impôt de base.

Indexation des exemptions

QUEBEC (PC) — Voici le tableau des exemptions personnelles qui, à compter du 1er janvier 1980, seront indexées de 12,5 pour cent en comparaison avec les exemptions allouées pour la présente année fiscale:

	1979	1980
Exemption de base:	3,600	4,050
Exemption de personne mariée:	2,700	3,040
Exemption en raison d'âge:	1,500	1,690
Exemption — enfant de 16 ou 17 ans:	550	620
Exemption — enfant de 18 ans et plus:	900	1,020

Les déductions à la source seront ajustées en conséquence le 1er janvier prochain.



CONFECTION GRATUITE

POUR DRAPERIES FAITES SUR MESURE

Maintenant, vous pouvez posséder de merveilleux, nouveaux rideaux et draperies faits sur mesure sans aucun frais de confection. Vous payez seulement pour les matériaux nécessaires à faire vos draperies et nous nous occupons du reste!

Choisissez parmi une sélection complète de tissus à draperies pour commandes faites sur mesure. Tissus décoratifs dans un vaste choix de couleurs, dessins et prix. Prenez avantage de l'offre de confection gratuite dès maintenant, et vos draperies seront faites à tous vos spécifications!

* Cette offre s'applique aux commandes d'un minimum de 54" et plus de longueur. Commandes pour plafonds cathédrales ou en pente et valances découpées ne sont pas sujets à cette offre.

SERVICE À DOMICILE GRATUIT

Rendez vous de jour ou du soir. Aucun coût ni obligation de votre part.



PRINCESSE

tissus & draperies

PLACE DU ROYAUME — CHICOUTIMI
549-1632





POMMES McINTOSH

Québec de fantaisie
atmosphère contrôlée
panier 3 litres
ch

.99



SUCRE
blanc
granulé fin
format 2 Kg

.89

BOISSON
FBI
saveur d'orange,
raisin, pommes ou
punch aux fruits
64 oz

.68

THÉ
EN SACHETS
PRIOR PARK SALADA
100 sachets

1.45

PAPIER
DE TOILETTE
SWAN'S DOWN
blanc, rose, jaune
paquet de 4 roul.

.98

JUS
DE TOMATES
LIBBY'S
catégorie de fantaisie
19 oz

3/.89

CROUSTILLES
HUMPTY DUMPTY
régulières
sac 200 g

.79



ORANGES SUNKIST
sans pépin
produit de Californie gr. 113

12/ **1.49**

RAISINS ROUGES
EMPEREUR
produit du Chili
Cat. Canada No 1

lb **1.29**

CÉLÉRI VERT PASCAL
produit de la Floride
Cat. Canada No 1 gr. 24 ch

.48

CAROTTES
produit du Québec
Cat. Canada No 1

cello 5 lb **.89**

LIQUEUR DOUCE
COCA-COLA

caisse
familiale
4.4 litres

1.89

bouteille
consignée

SINGLES
PRÉPARATION
DE
FROMAGE
CANADIEN
FONDU
tranché
KRAFT
16 oz

1.58

JAMBON

MAPLE
LEAF

3.99

bte de
1.5 lb

PÂTE À SANDWICH
AU FOIE
PARIS PÂTE

bte de 6 oz **.69**

MÉLANGE À SOUPE
Poulet et nouilles

LIPTON bte de 2 env. **.45**

HARICOTS
ASSAISONNÉS

à la française, jaunes ou verts,
Canada de fantaisie

DEL MONTE

3/1.00

bte
14.5

POIS ET CAROTTES
catégorie de choix

AYLMER

3/1.00

bte de
14 oz

RIZ CONVERTED

UNCLE BEN'S 5 lb **3.07**

CHOCOLAT
gaufrettes, macarons,
rosettes, rouleaux de
caramel
NEILSON

cello 12 oz **1.69**

CAFÉ MOULU
mouture à toutes fins

MAXWELL
HOUSE

2.88

sac de
16 oz

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL
HOUSE

4.98

pot de
10oz

JAVEL CONCENTRÉ

JAVEX

.68

64 oz

ALIMENTS EN PURÉE
POUR BÉBÉS
abricots et autres
GERBER

4.5 oz **.27**

MOUTARDE
PRÉPARÉE
HEINZ

pot de 16 oz **.49**

Faites confiance à...

DES PLATS SIMPLES ET ÉCONOMIQUES

dans les nouveaux
cours culinaires de
**Monique
Chevrier, cnd**

Participez au grand concours

“BUDGET-SECOURS”

1 PREMIER PRIX:

Une roulotte
motorisée
“Centurion”
de Bendix
1979



EN MONTRE CHEZ:
RAYMOND LEBLANC INC.
1940 BOULEVARD DES LAURENTIDES
LAVAL, QUÉBEC

Modèle carré. Longueur 23'.
Comprenant air climatisé.
Roue de secours. Enjoliveurs.
Lumadome.
(Valeur app.: \$23,500.)

15 SECONDS PRIX:

15 Chevette 1979
Deux portes. Transmission automatique.
(Valeur app.: \$4,700. ch.)



Note: Même si une Chevette 4 portes
est illustrée à certains endroits,
les prix décernés seront des
Chevette 2 portes, transmission automatique.

(CAHIERS
10 À 18)
UN CAHIER
PAR SEMAINE
GRATUIT



Les grands
COURS
CULINAIRES
de Monique Chevrier
Ses secrets
Ses techniques
Ses recettes
Deuxième série
Leçon numéro
17
LES ABATS

Remplissez le coupon ci-dessous et
déposez-le au magasin Metro de votre localité.

**Promotion
“Budget Secours”
Phase #2**

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél.: _____
Nom du marchand: _____

AUCUN ACHAT REQUIS

**PRODUITS
MAISON**

CHOCOLAT INSTANTANÉ
METRO RICHÉLIEU 1 lb **1.15**

SAUCE BAR B-Q
METRO RICHÉLIEU 14 oz **.32**

SAUCE POUR
SANDWICHS CHAUDS
METRO RICHÉLIEU 14 oz **.32**

LIVRETS D'ALUMETTES
METRO RICHÉLIEU bte 50's **.43**

**ALIMENTS
SURGELÉS**

GAUFRES JUMBO
AUNT JEMIMA
bte de 10 oz
nature, babeurre, bleuets, pommes cannelle
.65

GÂTEAU FIESTA
chocolat ou miel
vanille
McCAIN bte de 21 oz **1.49**

CROÛTE À TARTE
GAINSBOROUGH
(3 x 9") sac 15 oz **1.09**

PAINS À L'AIL
PIAZZA TOMASSO sac 7.5 oz **.79**

FRITES SURGELÉES
coupe régulière,
julienne ou ondulée
METRO RICHÉLIEU sac 2 lb **.59**

JUS D'ORANGE
fait de concentré non sucré
METRO RICHÉLIEU 12.5 oz **.79**

MARGARINE MOLLE
disponible au Québec
seulement
PARKAY contenant maxi 2 lb **1.69**

MIEL
liquide ou baratte
KRAFT cont. 12 oz **.89**

OLIVES MANZANILLA
FARCIES
McLAREN'S pot de 20 oz **1.69**

MARGARINE DURE
(disponible au
Québec seulement)
CRE MEX 1 lb **.55**

FROMAGE RÂPÉ
PARMESAN
GATTUSO cont. 125 g **1.29**

BISCUITS
chocolat, gingembre
ou farine d'avoine
McCORMICK'S sac 700 g **1.29**

BONBONS
Oeufs à la guimauve (3 oz)
Oeufs à la guimauve
et aux noix (3 oz)
Oeufs panés assortis (8 oz)
Oeufs à la gelée (8.5 oz)
Gelée de Paques (9.5 oz)
Lapins en guimauve (3.5 oz)
Petits oeufs
à la guimauve (3.5 oz)
WESTON **.69**

PÂTE DE TOMATES
GATTUSO bte de 6 oz **.29**

POUDRE POUR BREUVAGE
QUENCH
saveurs variées
btes de 614 & 660 g **1.69**

CÉRÉALE
Honey Comb ou
Sugar Crisp
POST pte de 400 g **1.19**

TOMATES
AYLIEN
catégorie de choix 19 oz **.58**

POIS VERTS
“Petits Jardin”
DEL MONTE
catégorie de fantaisie 14 oz **.49**

SIROP
DE TABLE
HABITANT 750 ml **1.25**

SOUPE
HABITANT
aux légumes ou aux pois 28 oz **.54**

FARINE
FIVE ROSES sac 5 Kg **2.85**

ARACHIDES BLANCHES
KRISPY KERNELS sac 850 g **2.19**

GÂTEAUX
assortis
STUART bte de 6's **1.19**

DÉTERSIF
EN POUDRE
OXYDOL bte 6 litres **2.88**

ESSUIE-TOUT
SCOTTOWELS
couleurs assorties
paquet de 2 roul. **1.19**

COMPRIMÉS
ANALGÉSIFIQUES
ASPIRIN BAYER'S btle 100's **1.29**

DÉSODORISANT À BILLE
parfume ou non parfume
BAN 15 oz ch. **1.15**

BOEUF MÉRITÉ

POULET À RÔTIR
surgelé Canada Catégorie “A”
5-7 lb **.98**

BOEUF HACHÉ RÉGULIER
lb **1.48**

RÔTI DE PORC FRAIS
désossé roulé partie du soc
sans perte lb **1.39**

BACON SANS COUENNE
METRO RICHÉLIEU 1 lb **1.29**

FRICADELLES MORUE
surgelées
portion 2 oz lb **.63**

FOIE DE VEAU
de choix importé
tranche
(produit décongelé) lb **2.29**

SAUCISSES
LA BELLE FERMIERE 1 lb **1.69**

CRETONS
TAILLEFER 10 oz **1.35**

PÂTE DE POULET
surgelé
LA BELLE FERMIERE 8 oz **.95**

JAMBON DÉSOSSÉ
prêt-à-manger style
Québécois demi
METRO RICHÉLIEU lb **1.99**

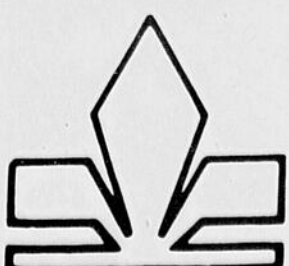
BOUDIN DE LAIT
TAILLEFER lb **.89**

ROULÉS AUX OEUFS
avec sauce format familial
WONG WING 24 oz **1.69**

SAUCISSES FUMÉES
METRO RICHÉLIEU 1 lb **1.28**

SAUCISSON BOLOGNE
ou simili-poulet tranche
TAILLEFER 12 oz **1.09**

RIZ FRIT À LA CHINOISE
WONG WING 16 oz **.99**



METRO



LES PRIX SONT EN VIGUEUR
JUSQU'AU 31 MARS 1979
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS.

Suite au sondage de Radio-Canada

Relance du débat autour de l'option souveraineté-association

QUÉBEC (PC) — La publication dimanche dernier d'un sondage sur la situation politique au Québec et au Canada sur les ondes de Radio-Canada a relancé de plus belle hier le débat à l'Assemblée nationale autour de l'option souveraineté-association du gouvernement de M. Lévesque.

Une bonne partie de la période des questions a porté précisément sur les résultats de ce sondage et donné lieu, pour la première fois depuis quelque temps déjà, à des échanges vigoureux entre ministériels et oppositionnistes.

Les libéraux, par la voix de leur chef parlementaire, M. Gérard-D. Lévesque, ont saisi l'occasion pour reprocher pour la centième fois au gouvernement de négliger de clarifier la portée et les conséquences de son projet de nouvelle société politique.

Le leader libéral a demandé comment concilier une déclaration du premier ministre Lévesque que le Québec proclamerait son indépendance si le reste du Canada refuse de négocier la souveraineté-association alors que le sondage de Radio-Canada indique que seule-

ment 19 pour cent des gens interrogés sont favorables à l'accession du Québec à l'indépendance.

M. Lévesque a d'abord relevé le fait qu'environ 90 p.c. des Canadiens hors Québec ont indiqué qu'ils favoriseraient la négociation si les Québécois répondaient en majorité "oui" au référendum.

Le premier ministre demeure toujours convaincu que le Canada se mettra à table avec le Québec le moment venu mais si, pour une raison ou une autre, les négociations paraissent impossibles, la population du Québec serait consultée

avant d'aller plus loin dans le processus prévu par le gouvernement.

La confusion

Le chef de l'Opposition, rappelant que 75 p.c. des répondants se prononçaient en faveur du fédéralisme et que 30 p.c. croyaient que la souveraineté-association n'empêcherait pas l'élection de députés québécois à Ottawa, a pressé le gouvernement de donner suite à son engagement de définir bien clairement, une fois pour toutes, son option.

Selon M. Gérard-D. Lévesque, le sondage a démontré entre autres

choses que les citoyens ne comprennent pas encore ce que recherche le gouvernement avec sa notion de souveraineté-association.

Le premier ministre a répliqué que sa déclaration du 10 octobre 1978 a été claire à tel point que la commission Pepin-Robarts n'a mis que deux pages à définir la souveraineté-association "parce que eux, ils ont compris, ainsi qu'une bonne partie des citoyens".

Ici, M. Lévesque, tentant d'expliquer l'appui de 75 p.c. des répondants au Canada, a dit qu'il n'existe pas d'hostilité quelconque à l'en-

droit du Canada comme tel de la part des Québécois.

Mais, a-t-il ajouté, nous en avons contre ce régime fédéral actuel, improductif, qui nous pose un carcan depuis plus de 100 ans. La confusion vient peut-être un peu de ce côté-là.

Petite politique

Jusqu'à-là, les échanges étaient calmes mais le premier ministre a mis le feu aux poudres quand il a pressé ses adversaires de "cesser de faire de la petite politique à coups de virgules et de chinoiseries".

Elections fédérales

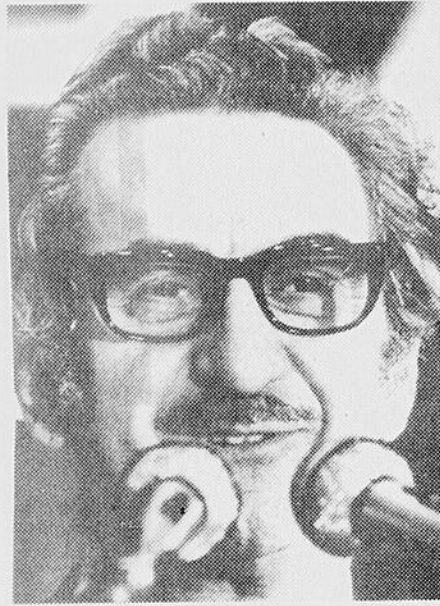
Pepin envisage de se lancer dans la mêlée

par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — Le coprésident de la Commission de l'unité canadienne, M. Jean-Luc Pepin, s'accorde d'ici la fin de semaine pour décider s'il cherchera à obtenir une candidature libérale dans l'élection fédérale du 22 mai. M. Pepin a dit qu'il croit que le temps des études est passé au sujet de la crise constitutionnelle du Canada.

Le moment est venu pour les hommes politiques de négocier tout comme l'on fait les pères de la Confédération en 1867, dit-il. De plus, M. Pepin croit que tous les députés et non seulement les ministres et les leaders de partis politiques, doivent s'engager à fonds dans la discussion des problèmes cruciaux pour la survie du pays.

Conférencier au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Québec, M. Pepin avait fait devant son auditoire un survol des



Jean-Luc Pepin

idées maîtresses du rapport Pepin-Robarts. C'est au cours de la conférence de presse à l'issue du déjeuner que M. Pepin a répondu aux questions sur son avenir politique.

Quand on lui a fait remarquer que certains de ses collègues à la commission, comme Mme Solange Chaput-Rolland, ont émis l'opinion que son retour à la politique active pourrait hypothéquer la crédibilité du rapport, M. Pepin a dit que tout en respectant cette opinion, il ne la partage pas. "On en est arrivé au point pour se demander où l'on peut être le plus utile", dit-il, et la phase politique pourrait être celle-là."

Principes fondamentaux

Devant la Chambre de commerce M. Pepin adopte une approche académique pour présenter point par point son rapport, insistant sur le fait que le message véritable n'a toujours pas perçu correctement.

Il a dit que le rapport Pepin-Robart dit essentiellement que la solution de la crise canadienne doit reposer sur trois grands principes fondamentaux, qui sont la dualité française et anglaise du pays; le régionalisme du Canada anglophone et enfin le partage du pouvoir et des bénéfices du pouvoir. Il a insisté sur le fait que si le Canada ne sait pas accepter les deux premiers principes ensemble que le pays va éclater. Cela est également vrai pour la diversité.

Pour ce qui est de l'équilibre social du pays, de la politique des langues et du traitement des minorités, M. Pepin croit que la commission s'est appliquée à examiner l'originalité des situations existantes. Il est erroné de comparer la situation de la minorité anglophone du Québec avec celle des francophones de Terre-Neuve ou encore de l'Ontario. Il a dit qu'il s'agit d'une "question de jugement" que de dire que les minorités pourraient obtenir davantage par le biais du consensus social régional et la législation provinciale que par le fédéral.

Il faut d'autre part tenir compte de la pluralité ethnique au Canada et reconnaître le pluralisme associé au régionalisme du pays.

Fédéralisme

Parlant du fédéralisme à refaire, M. Pepin a dit que le rapport propose des institutions orientées vers le consensus plutôt que la confrontation et reconnaît la supériorité du régime fédéral sur le régime confédéral. Aussi estime-t-il que vouloir réduire les problèmes à la décentralisation puis à la centralisation, c'est exagérer grandement. Car selon lui, le problème le plus important dans les Etats fédéraux, c'est celui de la coordination des pouvoirs.

Notant que toutes les fédérations existantes sont de caractère asymétrique, M. Pepin dit que c'est aussi le cas du Canada où les relations entre l'Île-du-Prince-Edouard et Ottawa ne sont pas identiques à celles entre Ottawa et l'Ontario ou l'Alberta ou encore le Québec. Et comme le Canada anglais est viscéralement opposé à un statut particulier pour le Québec, la Commission a plutôt proposé de donner accès à toutes les provinces aux pouvoirs que le Québec estime avoir besoin pour son épanouissement.

Fédération

M. Pepin a défendu l'idée d'un conseil de la fédération en reconnaissant d'abord que cela n'a rien à voir avec le parlementarisme parce que justement il s'agit d'une innovation. "Je reconnais que c'est un changement radical, évidemment contraire à nos traditions parlementaires", dit-il pour ensuite expliquer que ce conseil de la fédération se présenterait plutôt comme une extension des relations fédérales-provinciales institutionnalisées.

Par ailleurs il rappelle que "la non-représentativité des partis politiques" dans une fédération se manifeste toujours comme un indice de sa désintégration prochaine. M. Pepin dit qu'il n'est pas normal que lorsque le Parti conservateur obtient 20 pour cent des votes au Québec qu'il n'ait que deux députés à Ottawa tout comme lorsque le Parti libéral obtient 25 pour cent des votes en Alberta, qu'il n'ait aucun député libéral de cette province à la Chambre des communes. C'est alors que la population a l'impression d'être mal représentée et c'est un résultat malsain. Le rapport propose donc une représentation proportionnelle.

Enfin il a dit que le rapport reconnaît le droit à l'autodétermination pour le Québec, certes mais il reconnaît aussi comme corollaire nécessaire le droit pour le reste du Canada à des arrangements qui lui conviennent le mieux.

Population montréalaise

Des sueurs froides aux statisticiens et édiles

MONTREAL (PC) — Les autorités municipales ont éprouvé un choc en apprenant que la population de Montréal se chiffrait maintenant par 1,075,000 personnes.

Le précédent recensement au 1er juin 1976, donnait 1,080,546 habitants.

Pour l'équipe du maire Drapeau qui prétend toujours au rôle international de Montréal, il est excessivement important que la population ne tombe pas en dessous du million.

Autre chiffre qui donne des sueurs froides à une administration soudainement férue d'économie: on compte actuellement à Montréal 200,000 emplois dans le secteur manufacturier.

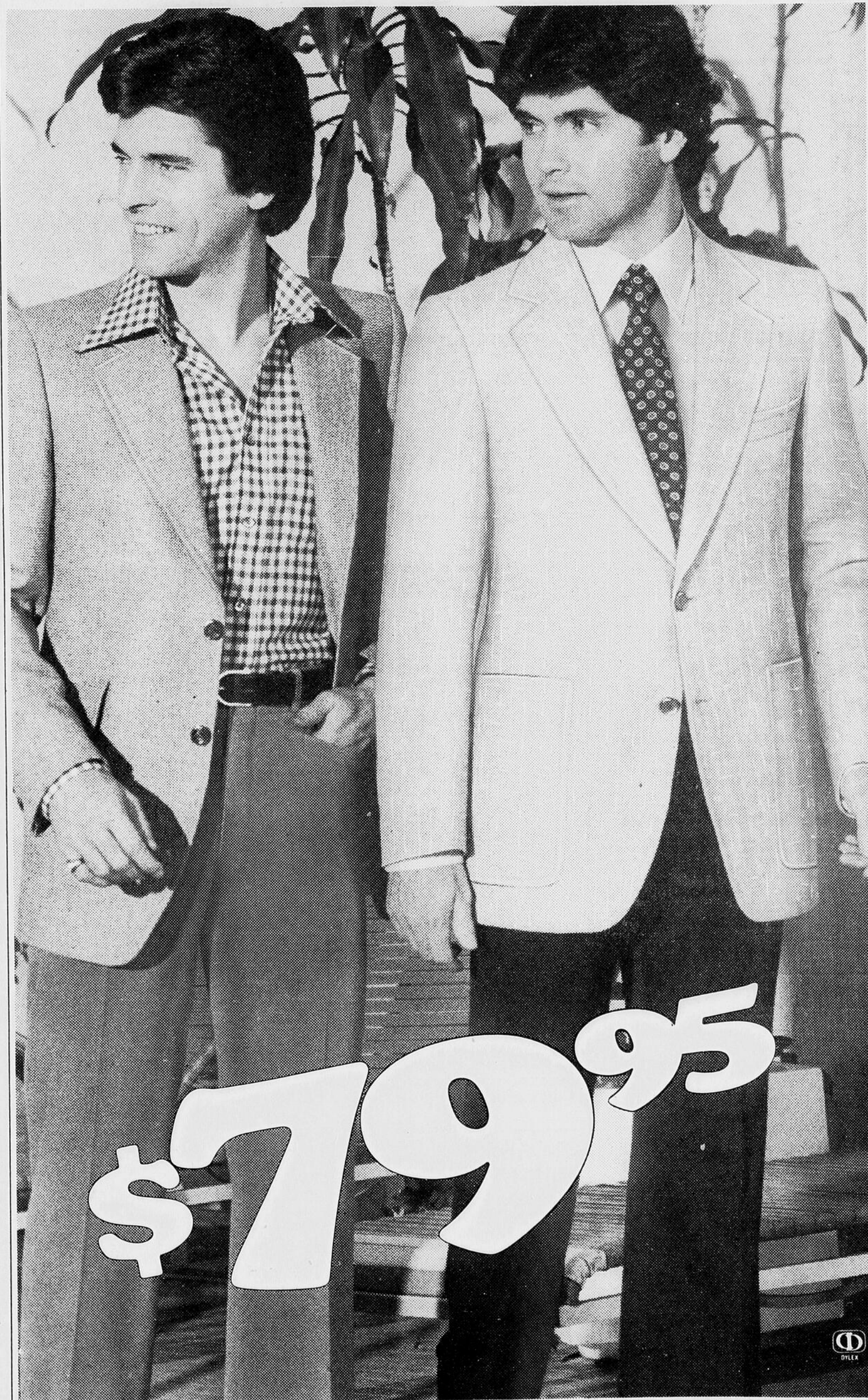
Nos édiles estiment, non sans raison, qu'il est excessivement important de ne pas perdre un seul.

Ce chiffre leur paraît une bouée à laquelle il faut à tout prix s'accrocher.

"Voilà, dit le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, les deux grandes priorités auxquelles nous allons travailler au cours des prochains mois."

A cette fin, un nouvel organisme va être incessamment créé. A l'hôtel de ville, on parle couramment du CIDEM sur le point de naître. M. Lamarre révèle ce que cachent ces cinq lettres appelées à révolutionner l'avenir économique de la métropole.

\$20 de rabais pendant 10 jours Vestons sport d'été



\$79.95

C'est bientôt l'été! Profitez dès aujourd'hui de cette vente Tip Top bien spéciale! Magnifiques vestons sport d'été, offerts à des prix super-avantageux. Apparence toile très élégante, motifs divers, tons dernière mode: havane, bleu, et coloris variés. Tissus de haute qualité, 55% laine et 45% polyester. Déjà très avantageux au prix régulier de \$99.95! Offerts pendant les 10 prochains jours pour \$79.95 seulement! Préparez-vous dès maintenant pour l'été!

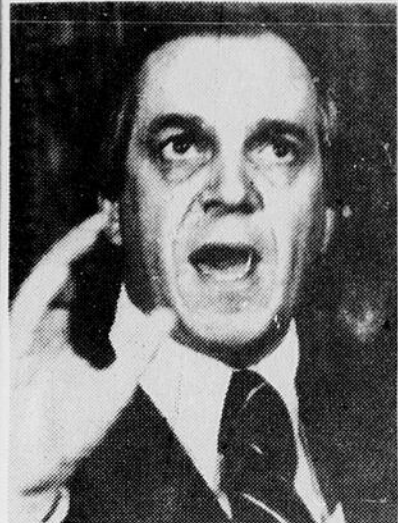
TIP TOP

Cette vente spéciale comprend aussi une très belle sélection de vestons sport. Vendus régulièrement \$110, offerts en ce moment pour \$84.99.

PANTALONS HABILÉS
Encore une offre spéciale! Voici de très beaux pantalons habillés que vous pourrez porter avec ces élégants vestons sport. Confection soignée et coupe dernière mode. 100% polyester, extrêmement pratiques et lavables à la machine. Vendus régulièrement \$29.95, offerts pour \$24.95 seulement pendant les 10 prochains jours!



Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Charge
**PLACE DU ROYAUME
BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI**



Ed Broadbent

A Ottawa

Les machines politiques se mettent en branle

par Claude Papineau
OTTAWA (PC) — Les machines des principaux partis politiques se sont mises en branle, hier à Ottawa, en cette première journée de la campagne électorale fédérale, qui doit mener au scrutin général du 22 mai prochain.

C'est aujourd'hui même que le premier ministre Trudeau entame sa campagne en se rendant à Earleton, dans le nord minier de l'Ontario, puis à Toronto.

Jeudi, le premier ministre sera à Saskatoon, d'où il s'enverra en Alberta, plus précisément à Camrose pour prêter main-forte à son ministre

de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, qui s'était fait élire sous la bannière conservatrice en 1974.

M. Trudeau reviendra à Ottawa samedi, au terme de cette première phase de la campagne.

De son côté, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, ouvre la campagne du Parti conservateur jeudi à Thunder Bay, également dans le nord ontarien, pour visiter par la suite le sud de la province avant de revenir à Ottawa au début du week-end.

Même s'il ne donne le coup d'en-

voi à sa campagne que lundi prochain à Vancouver, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, n'effectuera pas moins une tournée électorale dès cette semaine dans le sud-ouest ontarien, soit à Toronto, Ste-Catherines, Kitchener, sans compter sa propre circonscription d'Oshawa.

Du côté des créditistes, la situation demeurerait toujours confuse hier à Ottawa, alors que les députés attendaient le chef pressenti du parti, le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy.

Roy
C'est aujourd'hui que M. Roy doit rencontrer le caucus pour, dit-on dans les milieux du parti, mettre la dernière main à la procédure qui fera du député québécois de Beauce le chef du Crédit social du Canada.

C'est dans son comté, à St-Georges-de-Beauce, que M. Roy devrait faire part vendredi de sa candidature sous la bannière créditiste en vue de l'élection fédérale; M. Roy, qui ne ferait campagne en tant que leader du parti qu'au Québec, se rendrait dès dimanche à Alma, au Lac-St-Jean.

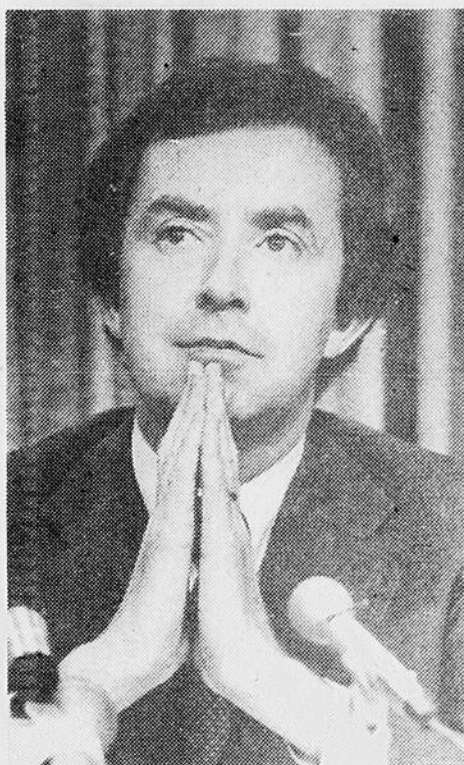


Fabien Roy serait de passage à Alma des dimanche.

Clark veut faire le procès de la "décennie Trudeau"

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, entend parer aux attaques personnelles du premier ministre Trudeau au cours de la campagne électorale en dénonçant les échecs accumulés par les libéraux en 11 ans de pouvoir.

M. Clark a clairement indiqué hier, à l'occasion de sa première conférence de presse depuis que les élections ont été déclenchées, qu'il a l'intention de faire le procès de la "décennie Trudeau".



Joe Clark

"Voilà où commence la campagne" a-t-il dit "par les échecs du gouvernement Trudeau, il est certain que M. Trudeau veut éviter ce sujet et qu'il préférerait m'attaquer comme il a préféré attaquer M. Robert Stanfield par le passé, mais l'élection c'est l'occasion de demander des comptes au gouvernement".

D'abord, sur le plan économique, d'affirmer M. Clark pendant cette décennie le coût de la vie a doublé et le chômage triple tandis que le dollar s'effondrait.

Pendant ce temps également, le séparatisme est passé d'un mouvement marginal à un gouvernement provincial.

Au chapitre de l'unité nationale, le leader conservateur reproche notamment à M. Trudeau de vouloir s'approprier le monopole du patriotisme canadien.

En contrepartie, selon M. Clark, son parti offre d'adopter une nouvelle attitude

face aux provinces, de réaliser un taux de croissance de 5 pour cent, de créer environ 1,500,000 nouveaux emplois d'ici 1985 et de réduire le taux d'inflation, en coupant notamment dans les dépenses du gouvernement.

En ce qui concerne la boutique énergétique, l'opposition croit que le Canada peut devenir complètement autonome d'ici 1990.

"Nous sommes résolus à mettre fin à la dépendance des gens de l'est envers des sources de pétrole incertaines", de soutenir le chef tory affirmant "que ces Canadiens ont aussi le droit de chauffer leurs maisons et d'avoir de l'essence pour leurs automobiles".

Petro-Canada et Exxon

M. Clark a été interrogé hier sur une variété de sujets mais les journalistes ont tenté de lui faire préciser l'attitude d'un éventuel gouvernement conservateur à l'égard de Petro-Canada et la multinationale Exxon.

Il a répété que cette société de la Couronne sera la première à être démantelée dès l'arrivée au pouvoir de son parti, afin de faire place au secteur privé.

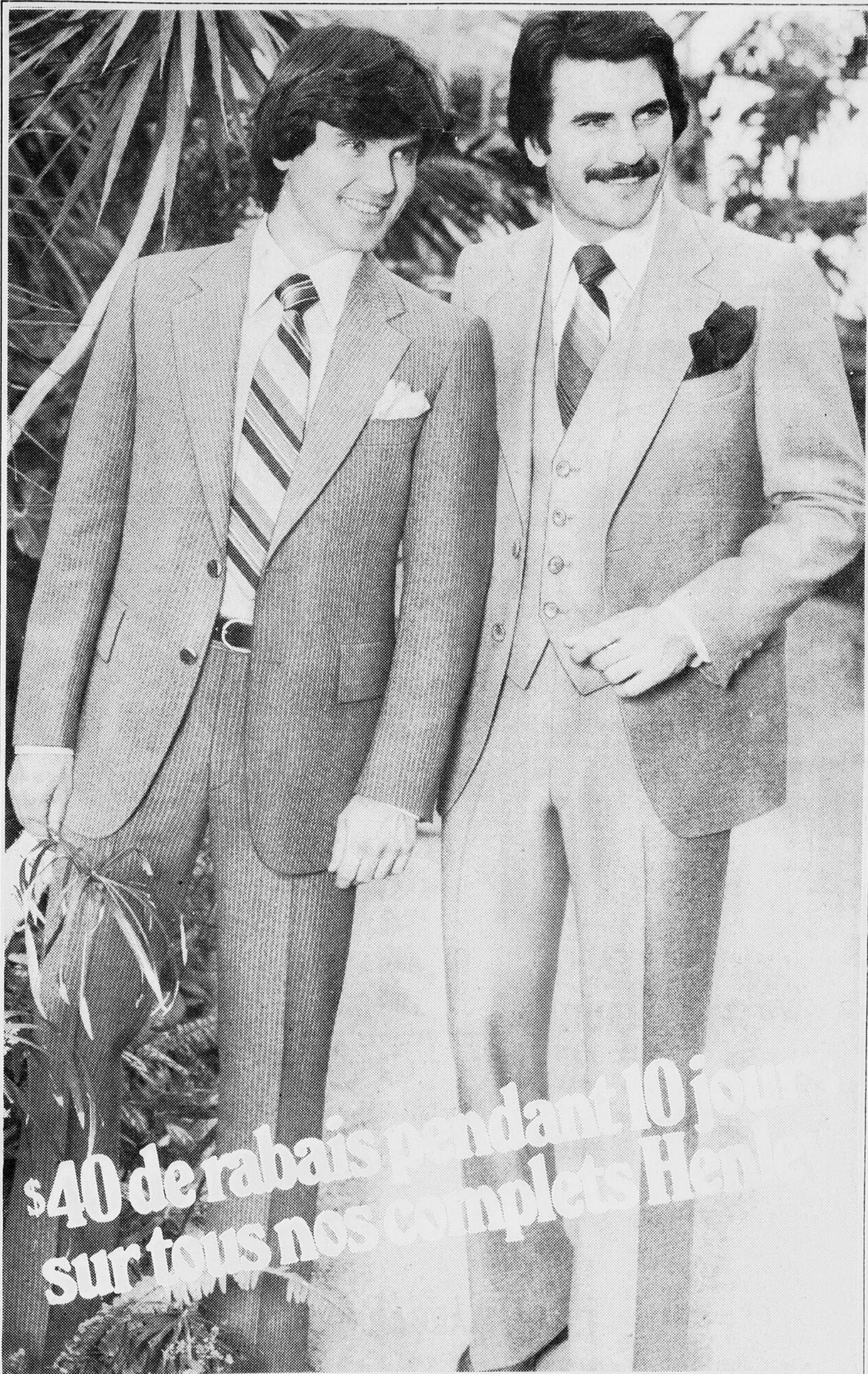
Il est intéressant de noter que M. Clark a laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de faire de compromis à ce sujet advenant, par exemple, qu'il forme un gouvernement minoritaire et qu'il soit obligé de composer avec le Nouveau parti démocratique, un ardent défenseur de Petro-Canada.

"Nous allons gouverner comme un gouvernement majoritaire même si nous sommes minoritaires, tout comme l'avait fait John Diefenbaker en 1957".

Par ailleurs, on a demandé au chef de l'opposition ce qu'il voulait dire lorsqu'il a soutenu que le gouvernement aurait du être plus "tough" à l'endroit de la compagnie pétrolière Exxon.

Pressé de questions, M. Clark a indiqué que son gouvernement pourrait, dans une situation semblable, rencontrer prièvement la compagnie puis faire des pressions.

Ces pressions pourraient prendre la forme d'une loi renforçant les dispositions sur la protection de l'environnement ou d'une intervention au niveau des raffineries. Il existe, selon M. Clark, une "panoplie de pouvoirs", allant jusqu'à la menace de nationalisation bien qu'il y ait peu de chance que cette dernière alternative soit retenue par un gouvernement conservateur, de souligner M. Clark.



\$40 de rabais pendant 10 jours sur tous nos complets Henley

\$129.50 ET PLUS

Même aux prix réguliers, nos complets Henley représentent d'excellents achats! Confection soignée; haute qualité; tissus pure laine ou polyester et laine. Tons unis, rayures élégantes et motifs à carreaux divers. Coupe dernière mode, revers étroits et jambes légèrement fuselées. Prix réguliers: \$169.50 pour un com-

TIP TOP

plet Henley 2 pièces, et \$189.95 pour un complet 3 pièces. Mais, pendant les 10 prochains jours, tous nos complets Henley 2 pièces vous sont offerts pour \$129.50, et nos complets Henley 3 pièces pour \$149.95 seulement. Vous ne trouverez nulle part ailleurs d'aussi beaux complets à des prix aussi avantageux!

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Charge

PLACE DU ROYAUME
BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI

Reitman
NOUVELLES ROBES FANTASTIQUES...
POUR TOUS LES JOURS OU CHAQUE SOIR...
à **20% de RABAIS!**
Toutes les nouvelles allures doucement féminines...
Prix courants: \$19.99 à \$39.99
POUR: \$15.97 à \$31.97
RUE RACINE, CHICOUTIMI
PLACE DU SAGUENAY
GALERIES JONGUIERE,
GALERIES LAC-ST-JEAN,
ALMA
JUSQU'AU SAM. 31 MARS

La viande enfle le prix des aliments

OTTAWA (PC) — En raison notamment de l'augmentation des prix de la viande, l'indice des prix des aliments au détail pour le mois se terminant le 16 mars a grimpé de 1.7 pour cent pour une hausse annuelle de 21.7 pour cent, a indiqué mardi la Commission de lutte contre l'inflation.

Le coût du panier de provisions pour une famille de quatre personnes s'établissait ainsi à \$59.57, soit une augmentation de \$1.06 par rapport à février et de \$8.46 par rapport à l'an dernier.

A l'exception des légumes frais, qui ont baissé de 3.9 pour cent le mois dernier, toutes les autres composantes de l'indice des ali-

ments ont augmenté.

On relève ainsi une hausse de 4.0 pour cent du prix du boeuf, qui coûte ainsi 65.9 pour cent plus cher que l'an dernier.

Le prix du porc a enregistré une hausse 1.2 pour cent, soit 11.7 pour cent sur une base annuelle.

Les prix du poulet et de la dinde ont augmenté de 2.7 pour cent,

soit une hausse annuelle de 33.4 pour cent, en raison notamment de la forte demande des consommateurs, qui cherchent des produits de remplacement au boeuf, expliquent la commission.

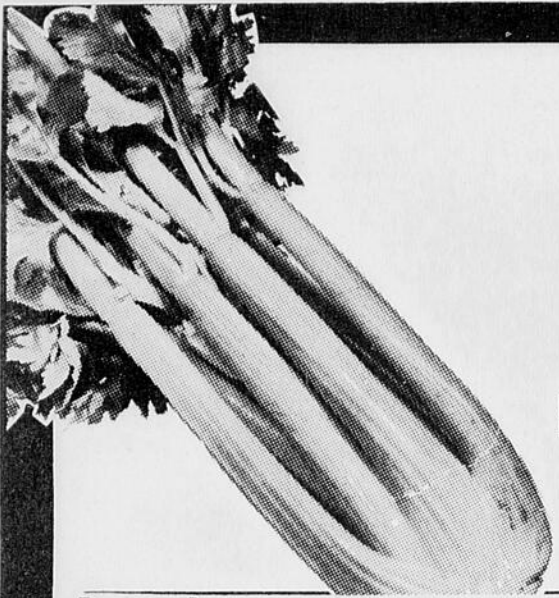
Quant au prix des oeufs, il a augmenté de 0.8 pour cent le mois dernier, pour une augmentation annuelle de 3.7 pour cent.

Le prix des céréales et des produits de boulangerie a subi une hausse de 1.1 pour cent, 17 pour cent par rapport à l'an dernier, en raison surtout de la suppression de la subvention fédérale pour le blé consommé au pays.

L'indice des légumes frais, en baisse de 3.9 pour cent, n'en a pas

moins augmenté de 21.6 pour cent par rapport à il y a un an.

Le prix des fruits frais a augmenté de 1.3 pour cent, -12.9 pour cent pour un an, tandis que le prix des boissons a augmenté de 2.7 pour cent, soit une baisse de 0.9 pour cent par rapport à l'an dernier, en raison de la baisse des prix du café et du thé.



CELERI FRAIS DE FLORIDE-GROSSEUR 24

LE
PIED

59¢

Poires d'Anjou COLOMBIE BRITANIQUE .59
GROSSEUR 135 - LA LIVRE

Choux de Bruxelles .89
DES ETATS-UNIS, CELLO 10 ONCES

Pamplousses 6 Pour .99
BLANCS-FLORIDE - GR. 48

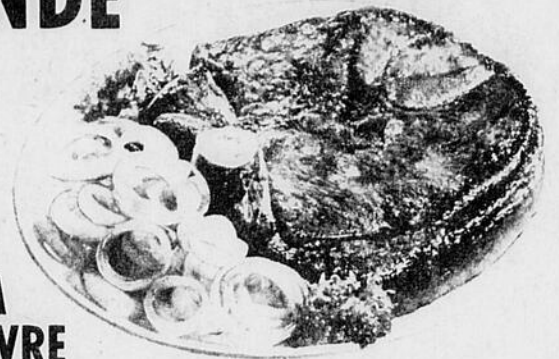
BIFTECK de RONDE de BOEUF

\$2.19

LA
LIVRE

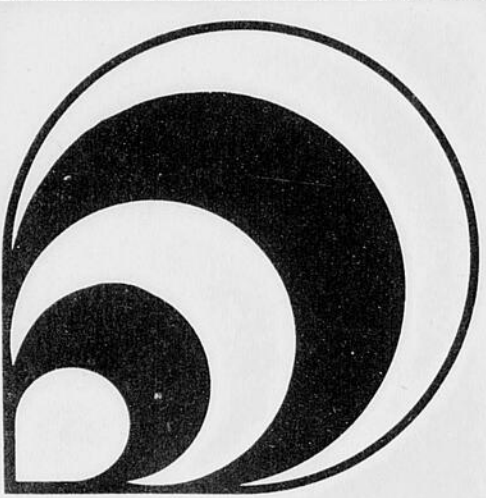
Rôti Croupe 2.19
DE BOEUF - LA LIVRE

Rôti Pointe Surlonge 2.69
DE BOEUF - LA LIVRE



Saucisses Pur Porc 1.69
BELLE FERMIERE - PQT. 1 LIVRE

Jambon Cuit Tranché 1.29
BELLE FERMIERE - PQT. 6 ONCES



provigo

...le Maître du Service aux Clients

Produits Provigo

COCKTAIL de FRUITS

"PROVIGO"
BOITE 14 ONCES
70¢

Fèves Jaunes Coupées .40
"PROVIGO" BOITE 19 ONCES

Oignons Sucrés 1.02
"PROVIGO" JARRE 15 ONCES

Sacs à Poubelle 1.07
"PROVIGO" 26" x 36" - PQT. DE 10

Pâte Dentifrice 1.24
"PROVIGO" TUBE 150 MILLILITRES

CAFE MOULU "CHASE & SANBORN" SAC 1 LIVRE

\$2.79

Bonbons "Viau" .69
ASSORTIS-CELLO 100 GRAMMES

Chocolats "Mars" 1.79
PETITES JOIES-CELLO 12 ONCES

Patates Chips 1.35
"PRINGLES" FORMAT 2 x 4.5 ONCES

BISCUITS HARNOIS

"WINDSOR"
FORMAT 369 GRAMMES 1.05

MARGARINE MOLLE

"THIBEAULT"
FORMAT 1 LIVRE .79

SOUPE "HABITANT" LEGUMES ou POIS BOITE 28 ONCES

53¢

Jus de Raisins 1.32
"WELCH" FORMAT 40 ONCES

Pain de Viande 1.19
"SWIFT" PREMIUM O'BLONG - 12 OZ

Sauce "Catelli" .65
SPAGHETTI A LA VIANDE - BTE. 14 OZ

Riz Frit "Dainty" .65
SAVEURS ASSORTIES - BTE. 12 ONCES

Raisins "Wasco" 1.95
CELLO 32 ONCES

Gâteaux de Campagne .89
"DUNCAN-HINES" ASST. - 520 GRAMMES

Confiture Habitant 1.74
FRAISES ou FRAMBOISES - PECTIN

Gruau "Robin-Hood" .69
PRE-CUIT, BOITE 13 ONCES

Eperlans .95
DE MER - NETTOYES SURGELES
"HIGH LINER" FORMAT 16 ONCES

Nourriture Chiens .35
"TOPS" BOEUF ou POULET - 26 OZ

Papier Toilette 1.25
ROYALE-COUL. ASST. - PQT. 4 ROUL.

"CATELLI" MACARONI COUPE ou LONG SPAGHETTI ou SPAGHETTINI

BOITE 500 GR. **49¢**

Mouchoirs Scotties .67
Blanc ou Bois de Santal - 2 Pliés - BTE. 200

Essuie-Tout Boutique 1.19
IMPRIME - PAQUET 2 ROULEAUX

Papier d'Aluminium 1.29
"ALCAN" ROULEAU 18" x 25 PIEDS

Vadrouille Eponge 4.99
No. 77 - IMPERIAL - CHACUNE

Assouplisseur Tissus 2.69
"FLEECY" BOITE 45 FEUILLES

Détergent en Poudre 1.49
"ARTIC-POWER" BTE. 1.2 KILO

Rince-Bouche Scope 1.89
BOUTEILLE 500 MILLILITRES

Déodorisant 1.79
Ultra Sec Inodore ou Ultra Sec
"SECRET" FORMAT 9 ONCES

Couches Baby Scott 2.51
EXTRA ABSORBANTE - PAQUET DE 24

Lotion pour Bébé 1.95
"JOHNSON" BOUT. 240 MILLILITRES

Rince-Crème 1.19
REVITALISANT ou PROTEINE
"CLAIROL" FORMAT 227 ML.

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIGOP"

CERTIFICATS DE NOEL 1979 \$100

EN VENTE EN TOUT TEMPS A: CHACUN

VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE LA FERMETURE SAMEDI LE 31 MARS 1979.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

provigo 